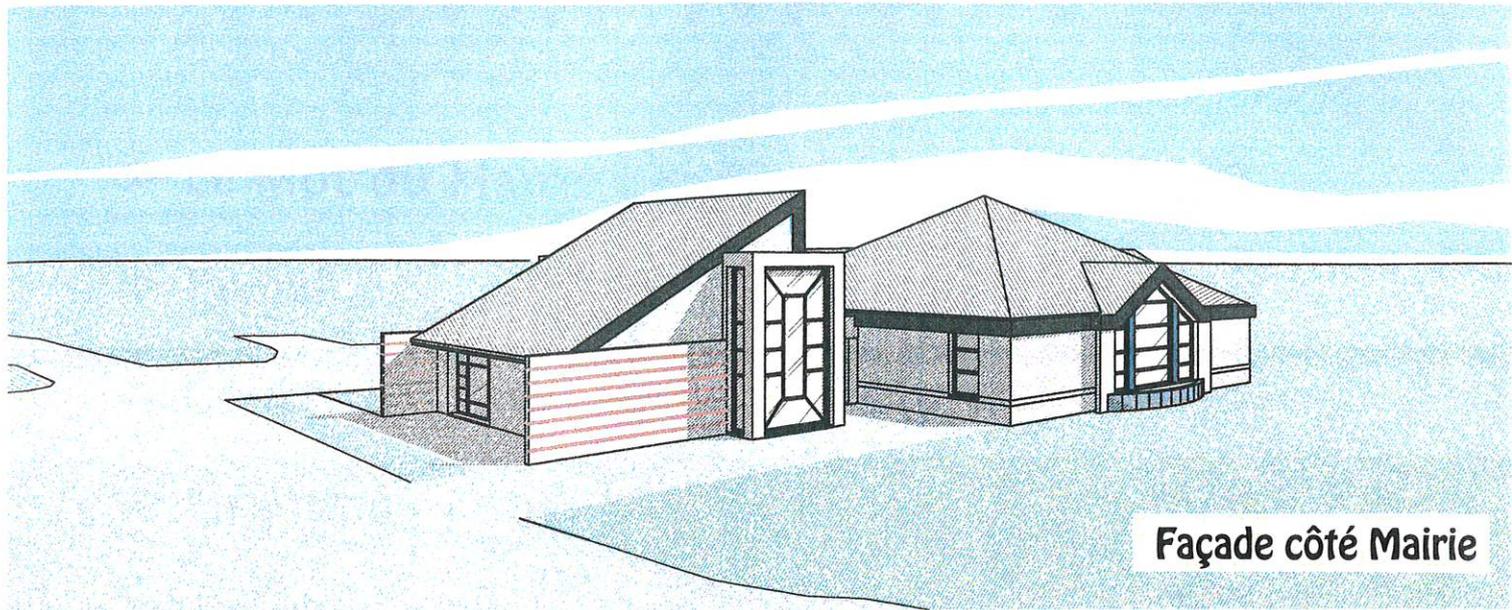
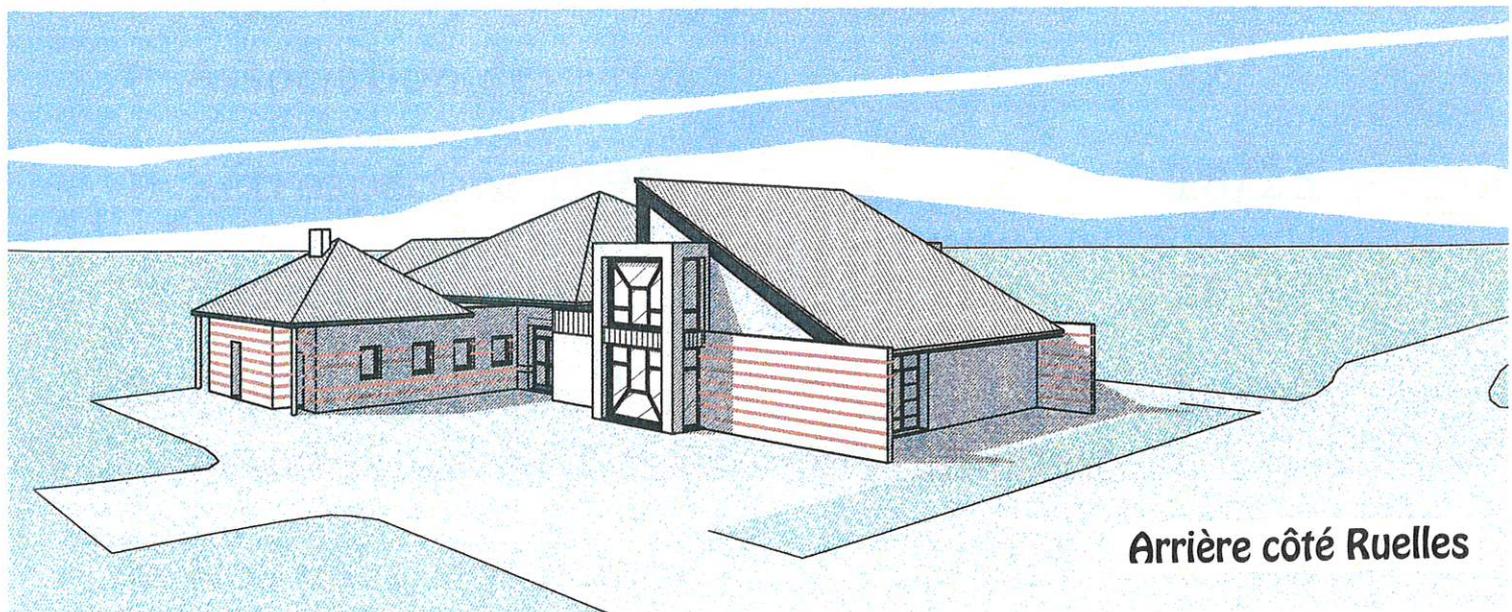


MAMETZ



Façade côté Mairie

NOTRE FUTURE SALLE



Arrière côté Ruelles

Crecques, Mametz, Marthes
1999

BULLETIN COMMUNAL

Sommaire

➤ Le Mot du Maire	1/2
➤ Projet	3
➤ Centre d'Accueil Social et Culturel	4/5
➤ Finances	6/9
➤ Travaux	10/13
➤ Action Sociale	14
➤ Fonctionnement Municipal	15/16
➤ Association des Fêtes	17
➤ Rétrospective 1998	18/25
➤ Sociétés Locales	26/37
➤ Calvaires...Chapelles Ponctuation de nos chemins familiers	38/43
➤ Nos joies, nos peines	44/45
➤ Il y a 100 ans	46
➤ Calendrier des Fêtes	47/49
➤ A votre Service	50

MESDAMES, MESDEMOISELLES, MESSIEURS,

Voici que nous entamons, avec cette année qui commence, la dernière ligne droite avant le changement de siècle.

Un siècle qui aura marqué l'histoire des hommes de bien des manières. Ce n'est pas encore le moment de dresser un bilan mais 1999 sera peut-être, pour beaucoup d'entre nous, l'occasion d'une réflexion sur les leçons de ce passé qui paraît encore bien récent et sur les prolongements que nous sommes appelés à vivre.

Et le Maire de MAMETZ, en vous présentant ses vœux traditionnels, voudrait que son village et ses habitants trouvent, à travers les mots qu'il va vous dire, plus que les phrases conventionnelles qu'il est coutume d'employer, avant tout, le désir d'être utile à chacun d'entre vous.

1998 a, hélas, apporté dans bien des familles de la commune, un lot de soucis parfois durs à porter ; la désespérance a été à l'origine de drames qui nous ont tous attristés, nos jeunes n'ont pas encore trouvé leurs repères et leur place dans notre société et les problèmes de santé n'épargnent personne. Le bruit des armes s'est fait de nouveau entendre, le chômage, s'il ne gagne pas de terrain, ne semble pas prêt à reculer et, reconnaissons-le, les mauvaises nouvelles sont trop souvent notre lot quotidien.

Alors, permettez-moi, avant tout autre propos, de vous souhaiter, à tous, et en priorité, **L'ESPERANCE** et, pour en parler, je vous citerai quelques lignes du poète Charles PEGUY :

**L'Espérance est une petite fille de rien du tout
C'est cette petite fille qui, pourtant, traversera les mondes
Cette petite fille de rien du tout
Elle seule, portant les autres, traversera les mondes révolus...;**

C'est le vœu le plus chaleureux de votre maire :

Que tous, devant les difficultés qui, inévitablement se présenteront au cours de cette année, vous sachiez garder confiance en l'avenir. N'oubliez pas qu'il y a toujours, sur le chemin, un ami, (peut-être, d'ailleurs, n'est-il pas celui que vous attendiez) mais cet ami est là, prêt à vous tendre la main.

N'oubliez pas que, dans toutes les structures et administrations que vous serez amenés à fréquenter, malgré les lourdeurs, les incompréhensions, le manque d'attention qui peuvent vous faire souffrir, il y a aussi à un endroit ou à un autre, quelqu'un qui saura écouter, conseiller, aider, avec cœur et avec intelligence.

Et vous savez que, les membres du Conseil Municipal, du Centre Communal d'Action Sociale, comme le personnel de la Mairie, nous sommes à votre disposition chaque fois que le besoin s'en fait sentir. Nous essayons d'être attentifs à tous et efficaces : cela ne va pas sans difficultés et sans critiques, c'est inévitable, mais l'essentiel n'est-il pas de remplir utilement la mission qui nous a été confiée par les électeurs.

Qu'apportera cette nouvelle année à chacun d'entre nous ?...

Nul ne peut le dire. Mais, à tous, je souhaite santé, ce bien irremplaçable qui conditionne toutes nos vies. Et que vous soyez épargnés, autant que possible, les soucis quotidiens, petits et grands.

Ma pensée va vers nos Aînés : qu'ils jouissent tranquillement de ces temps qui leur sont accordés pour profiter des joies familiales et associatives et du plaisir de pouvoir occuper ces loisirs bien mérités à faire, enfin, ce qui répond le mieux à leurs aspirations.

Vous, les jeunes qui êtes notre fierté et notre avenir, sachez que nous souhaitons tous, ardemment, vous voir, dès vos premières années, préparer votre vie d'hommes et de femmes dans un monde qui vous inspire courage et confiance.

Et à tous, je veux, une fois de plus, dire combien nous espérons, au niveau municipal, travailler dans le sens de l'intérêt collectif, même s'il est quelquefois bien difficile de discerner les bonnes décisions parmi d'autres, parfois plus séduisantes à court terme, mais dont il nous faut essayer d'évaluer l'impact sur les exercices suivants.

Nous avons, en 1998, dû faire face à quelques problèmes, dont la fermeture d'une classe à l'école de Mametz-centre, mais nous ne pouvons pas modifier les effectifs. Un emploi-jeune a été créé pour aider à la promotion touristique du village et une modeste subvention a été versée aux jeunes qui obtiennent le BAFA comme aux appelés du contingent. Les travaux communaux ont été continués et chaque Adjoint vous donnera, dans ces pages, un compte-rendu de son action.

Nous aurons, en 1999, à continuer notre travail sur les grands dossiers en cours : construction d'une salle associative, participation au projet de Méridienne verte, le Téléthon, mise en place d'un P.O.S entièrement revu et nomination d'une Commission qui sera chargée de réfléchir, en un premier temps, sur le problème de l'utilisation future de l'étang et des terrains que l'Entreprise Biallais rétrocédera à la Commune au terme du bail qui lui a été consenti. Là aussi, il faudra voir plus loin que le futur immédiat et cela supposera la mise en commun des idées de chacun.

Il est impossible, avant de conclure, de ne pas adresser un merci très chaleureux à toutes les personnes qui contribuent, chacune dans leur sphère, à "faire tourner" la Commune. Le Conseil Municipal qui dans son ensemble, se joint à moi pour dire notre gratitude à tous les membres du Personnel Communal qui, dans des conditions de travail pas toujours faciles, met son point d'honneur à vous satisfaire au maximum. Nous avons pu ouvrir un bureau supplémentaire pour le personnel administratif, nous espérons que cette nouvelle disposition vous sera bénéfique à tous. MAMETZ est une Commune qui s'agrandit, qui progresse, qui vit, nous nous en réjouissons et il nous appartient de faire en sorte que la Mairie et ses employés, où qu'ils soient appelés à travailler, rendent un service effectif à toute la Collectivité.

Mes Chers Amis, dans un an, nous abandonnerons définitivement le Un du Millésime, sans nostalgie et sans peur des lendemains.

A tous, une fois de plus, je vous souhaite que 1999 soit pour vous, tout simplement une **BONNE ANNEE.**

Charles DELATTRE

PROJETS

Notre Centre d'Accueil Social et Culturel est sans aucun doute notre priorité pour cette année, c'est pour cette raison qu'un article particulier y est consacré dans les pages suivantes.

Nous avons cette année deux dossiers importants à traiter notamment le schéma général de renforcement du réseau incendie où l'étude officielle avec les services départementaux incendie et le syndicat des eaux débutera dans le courant du premier trimestre. Ce renforcement s'effectuera par phases successives au niveau des trois communes faisant partie du syndicat des eaux.

Le second dossier est celui de la zone des étangs où une commission a été nommée, les premières réunions vont commencer dès ce mois de janvier et seront sans nul doute nombreuses et animées. Nous allons vraisemblablement récupérer les terrains cet automne donc l'aménagement pourrait débuter dès cet hiver. *"Qui va doucement, va loin !"* c'est l'adage que nous allons adopter pour l'aménagement de la zone des étangs en collaboration étroite avec les diverses sociétés locales. Nous devons laisser à cet endroit privilégié et sans nul doute envié par d'autres communes, la possibilité à tous de s'adonner à des activités aussi diverses et variées que sont les promenades pédestres, V.T.T., en barque pourquoi pas ? jeux pour les enfants, sans oublier pour autant nos amis chasseurs et pêcheurs car ils sont nombreux !

En outre, il nous reste toujours le dossier de l'extension de la cour de l'école de Mametz-centre ainsi que des améliorations au terrain de sports de Crecques avec notamment la création d'un parking et l'étude du renforcement de l'éclairage. L'aménagement de la rue de l'Anglet à Crecques pour les prochaines habitations sera à finaliser. Malgré une mise à jour constante de notre parc informatique nous aurons également à prévoir le passage à l'an 2000 et son tant redouté "Bug".

La révision du Plan d'Occupation des Sols est achevée et nous prendrons la délibération finale dans le courant de ce mois. Aucun changement spectaculaire de zonage n'est à signaler mis à part le fait d'avoir créé une zone 50 NA! (urbanisation à long terme). Mametz est un village qui s'agrandit de façon constante et contrôlée, nous étions 1402 habitants au recensement de 1982, 1574 habitants à celui de 1990 et nous serons vraisemblablement autour de 1800 lors du recensement de mars prochain. Nous avons eu 44 demandes de permis de construire et déclarations de travaux en 1998, 34 d'entre elles ont obtenu un avis favorable dont 10 nouvelles habitations. La question que nous nous sommes posée: "Faut-il interdire l'expansion de la Commune ?". Assurément, non ! car dans une société telle que la nôtre, *"qui n'avance pas, recule !"*. Que dit-on aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de Mametz : *"Il y a de tout : boulangerie, boucherie, épicerie, garages, coiffeuse, fleuriste, médecin, pharmacie, etc... et même une auto école !"*. Si nous voulons conserver et développer toutes ces activités, et ce ne seront sûrement pas les commerçants et artisans qui me contrediront, il faut non seulement accepter les nouveaux venus dans la commune mais aussi les intégrer à la vie communale d'autant plus qu'une majorité d'entre eux sont ou ont des parents originaires de Mametz.

A l'occasion du remembrement de 1983, la municipalité avait décidé de créer une réserve foncière et nous lui en sommes aujourd'hui reconnaissante car nous savons où installer nos équipements communaux actuels et futurs. Dans dix ou quinze ans, ces terrains seront sans doute construits et nos successeurs sauront sûrement, à leur tour, apprécier le fait qu'une expansion ait été prévue.

Nous estimons qu'il est de notre devoir d'élus de préparer l'avenir afin que Mametz puisse se développer et prospérer dans les meilleures conditions possibles.

A tous, bonne année, bonne santé.

Philippe MACHEN

Adjoint chargé des études de travaux et des équipements

CENTRE D'ACCUEIL SOCIAL & CULTUREL

La page de garde de votre bulletin communal ne vous a sans doute pas laissé(e) indifférent(e), et c'est ce que nous voulions, une salle communale mais non commune, une salle qui ne ressemble pas à celle d'un village voisin, une salle dont nous espérons faire des envieux . Certes, elle ne fera pas l'unanimité dans son ensemble architectural et chacun pourra disserter sur son aspect extérieur mais nous sommes persuadés que sa fonctionnalité sera reconnue de tous. Nous avons voulu une architecture moderne et résolument tournée vers l'avenir non seulement pour terminer ce vingtième siècle mais surtout pour entrer de plain-pied dans le troisième millénaire.

Le permis de construire est accordé et les architectes Mrs Helliot & Gallet nous ont remis les dossiers d'appels d'offres où nous n'avons plus qu'à effectuer quelques retouches finales avant de les lancer. La toiture sera en tuiles bleu ardoisé et les briques rouge marron nuancé, menuiseries en aluminium couleur vert pastel.

Dans le bulletin de l'an dernier, nous vous avons présenté l'esquisse et nous vous convions aujourd'hui à la visite, tout du moins sur plan . Vous avez ci-contre une vue en plan générale de votre futur centre d'accueil, entrons si vous voulez bien :

- un hall d'accueil spacieux et lumineux puisqu'éclairé par une grande verrière.
- à votre droite : une grande salle pouvant accueillir 250 personnes équipée d'une loge et d'une scène (cave aménagée en rangement sous celle-ci).
- en face de l'entrée : une salle de réunion pour environ 60 personnes qui servira au club des aînés ainsi que de cantine scolaire.
- accolée à la grande salle : une cuisine équipée pour 150 convives dans un premier temps,
- vestiaires, sanitaires et locaux de rangement nécessaires au bon fonctionnement,
- nous avons prévu l'aménagement possible de deux salles d'activités à l'étage (au-dessus du hall d'entrée, sanitaires et petite salle).

Nous avons eu les premiers contacts pour l'équipement propre à la cuisine et avons par ailleurs acquis dès l'été dernier une partie du matériel en " occasion ". Il nous faudra également prévoir tables et chaises en conséquence et nous ferons donc le complément de celles que nous avons déjà achetées les années précédentes.

Les travaux ont, quant à eux, presque commencé puisque la société "Fondasol" vient d'effectuer les essais de sol. Nous espérons débiter les travaux en avril pour les bâtiments et cet été pour les voiries, parkings et réseaux, l'inauguration étant souhaitée en décembre.

Le budget prévisionnel global se situe autour de 5 MF. T.T.C. (750 000 €) y compris les espaces verts, éclairage, voirie et différents réseaux. Nous pouvons d'ores et déjà compter sur une subvention de 200 KF du ministère de l'intérieur et nous avons l'accord afin de démarrer les travaux de la part du conseil général où la subvention devrait être de 750 KF. Quant aux diverses autres demandes que nous avons sollicitées, nous devons patienter encore quelques mois. Notre autofinancement s'élèvera à 1 MF. et nous devons recourir à un emprunt pour couvrir la différence entre le montant global réel et celui des subventions plus fonds propres soit un maximum de 3 MF.

Philippe MACHEN

Pour la commission des études de travaux et équipements

SITUATION FINANCIERE

L'heure du bilan a sonné et indépendamment des investissements réalisés en 1998, nos derniers comptes font apparaître un solde d'exercice positif. En effet, après l'analyse comptable de 98, nous obtenons, en section de fonctionnement, un solde de près de 300 KF et si nous ajoutons à cette somme les 300 KF déjà versés lors du virement à la section d'investissement, nous dégagons donc un excédent de 600 KF pour l'exercice. Cette somme est bien évidemment prévue au financement de notre centre d'accueil social et culturel mais je veux vous prouver par ces chiffres, si besoin en était, que nous réussissons à économiser dans une année où l'investissement a été "normal". Nous avons déjà crédité 500 KF d'autofinancement pour notre centre d'accueil et si nous ajoutons l'excédent dégagé en 1998 soit 300 KF plus 200KF que nous avons mis en réserve lors du budget supplémentaire, nous arrivons bien à la somme d'1 MF comme annoncé l'an dernier. Je dois honnêtement vous avouer que je comptais boucler le "million" avec quelques milliers "d'euros" pris sur le budget 1999. Tant mieux, ce qui est fait n'est plus à faire! Je ne peux que m'en réjouir et féliciter mes collègues élus et employés ainsi que les artisans de la commune qui ont su utiliser au mieux l'argent public qui leur avait été octroyé.

Il est évident qu'un emprunt sera nécessaire afin de boucler notre budget pour ce projet mais sachant que le remboursement tournera autour de 300 KF et que nous pouvons dans une année que je qualifierais de "calme" économiser plus du double, soit 600 KF, il n'y a vraiment pas de quoi avoir peur de se doter de cet outil formidable qu'est un complexe moderne et agréable où chaque association pourra se retrouver entre amis.

Nous devons nous laisser une marge d'autofinancement suffisante car d'autres dépenses sont à prévoir, c'est pourquoi nous n'investissons pas toutes les disponibilités du budget 1999 dans le projet du centre d'accueil.

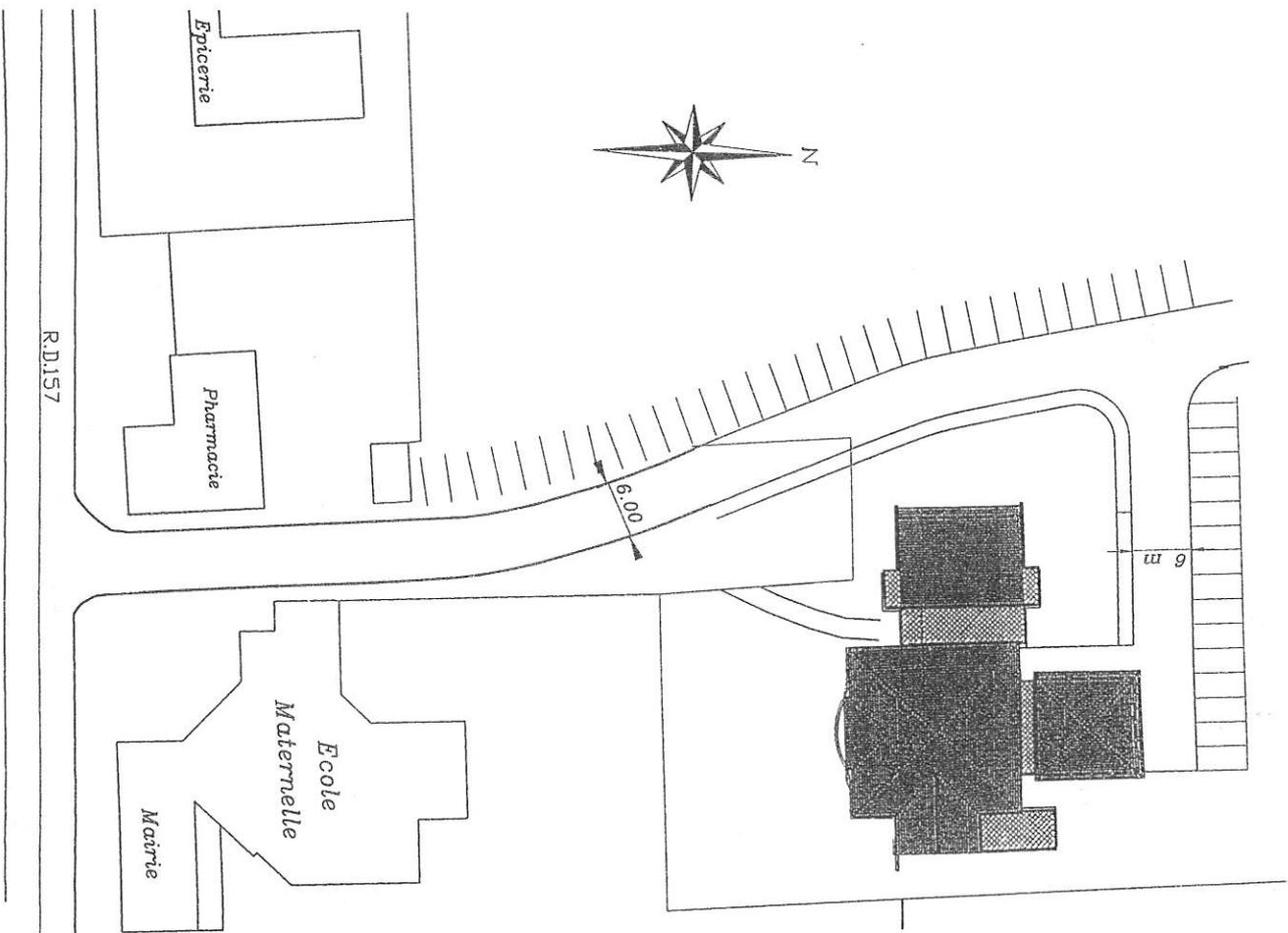
Comment allons nous financer les deux futures dépenses importantes ces prochaines années ?

- La zone des étangs ayant pour finalité les loisirs, elle sera tout naturellement approvisionnée par la taxe de séjour qui pour l'instant nous permet notamment d'agréer nos parterres, nos rues et de développer le tourisme. Une participation prise sur l'investissement sera néanmoins nécessaire mais elle s'effectuera sur le long terme.

- Le renforcement de notre réseau incendie devra quant à lui être financé par notre budget communal, avec l'aide de subventions départementales tout de même ! Nous procéderons par étapes successives, la majeure partie de l'équipement sera réalisé en 2001 puisque nous aurons près de 800 KF de récupération de T.V.A. provenant de notre centre d'accueil plus l'autofinancement de 300 KF qu'il nous restera chaque année, nous pouvons donc estimer que ce dossier se réglera aisément.

En outre, n'oublions pas que si la population augmente, nos recettes provenant de la dotation globale de fonctionnement vont, sans nul doute possible, augmenter elles aussi. En effet, le recensement de la population qui aura lieu en mars prochain nous procurera une recette nette que j'estime supérieure à 100 KF donc non négligeable, néanmoins la moitié de cette recette supplémentaire sera consacrée à la ligne budgétaire concernant l'aide au service incendie départementale.

C'est la dernière fois que je vous écris les chiffres en francs, alors mettez-vous vite à l'euro et je puis vous assurer qu'en euros, les comptes de la commune sont aussi "bons" que je viens de vous les présenter en francs.



PLAN DE MASSE

Ech.: 1/500

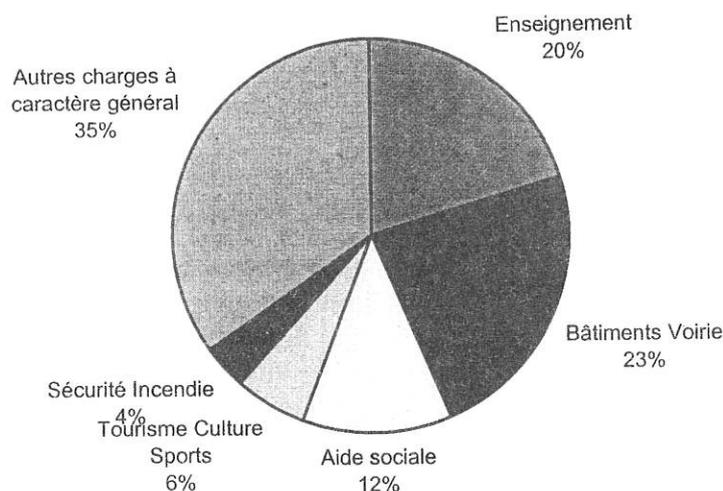
FINANCES COMMUNALES

BUDGET COMMUNAL 1997

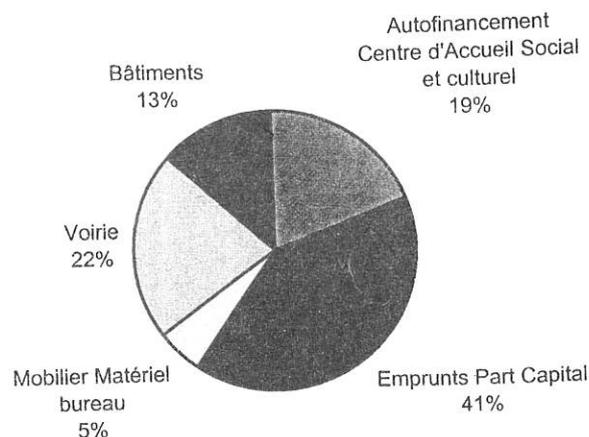
(réalisé à partir du Compte administratif)

Répartition graphique des dépenses

SECTION DE FONCTIONNEMENT



SECTION D'INVESTISSEMENT



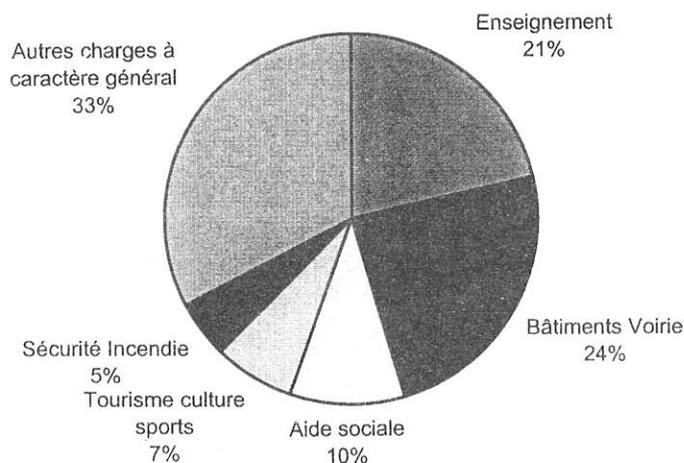
Dépenses totales d'Investissement en 1997:
1 040 278 francs soit 158 589 euros

Dépenses totales de Fonctionnement :
2 702 088 francs soit 411 931 euros
et 1 046 733 francs (159 573 euros)
de virement à la section d'Investissement

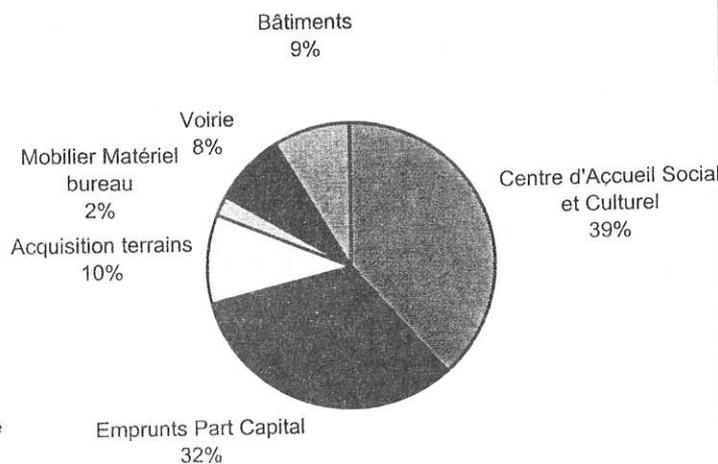
BUDGET COMMUNAL 1998

(réalisé suivant nos derniers comptes)

SECTION DE FONCTIONNEMENT



SECTION D'INVESTISSEMENT



Dépenses d'investissement :
792 688 francs (120 844 euros)
et 500 000 francs (76 224 euros)
pour le C.A.S.C.

Dépenses de Fonctionnement :
2 615 927 francs soit 398 796 euros
et 720 403 francs (109 825 euros)
de virement à la section d'Investissement.

SITUATION SUR LES IMPOSITIONS LOCALES

	MAMETZ 1997	MAMETZ 1998	Moyenne Communale Départementale	Moyenne Communale Régionale	Moyenne pondérée Dépt et Rég.	Rapport entre Moy. pond. et Mametz	Communauté de Communes
Propriétés Foncières Bâties	11,65	11,65	14,03	14,53	14,28	-22,55%	3,65
Propriétés Foncières non Bâties	33,90	33,90	39,05	42,57	40,81	-20,40%	11,71
Taxe d'Habitation	9,0	9,00	11,64	13,32	12,48	-38,66%	3,09
Taxe Professionnelle	6,27	6,27	9,94	11,05	10,50	-67,45%	2,92

LA TAXE DE SEJOUR FORFAITAIRE

La période de perception étant du 1^{er} avril au 1^{er} novembre, elle correspond à la période d'ouverture de la saison touristique.
Les grandes lignes :

- Hôtels de tourisme 3 étoiles, meublés de 1^{ère} catégorie et tous autres établissements de caractéristiques équivalentes : 3 francs
- Hôtels de tourisme 2 étoiles, meublés de 2^{ème} catégorie, Village de vacances de catégorie grand confort et tous autres établissements de caractéristiques équivalentes : 2 francs
- Hôtels de tourisme 1 étoile, meublés de 3^{ème} catégorie, Village de vacances de catégorie confort et tous autres établissements de caractéristiques équivalentes : 2 francs
- Terrains de camping et de caravanage classés en 3 étoiles ou dans une catégorie similaire ou similaire : 2 francs
- Terrains de camping et de caravanage classés en 2 étoiles ou dans une catégorie similaire ou inférieure, et tous autres établissements de caractéristiques équivalentes : 1 franc

a) Capacité d'Accueil

- pour les terrains de camping, le nombre d'unités de capacité d'accueil de chaque établissement d'hébergement de plein air est égal au triple du nombre des emplacements mentionnés par l'Arrêté de classement.
- pour les gîtes et chambres d'hôtes, le nombre d'unités de capacité d'accueil à prendre en compte correspond au nombre de lits prévu dans l'Arrêté de classement.

b) Abattement obligatoire

- la période de perception du 1^{er} avril au 1^{er} novembre, appliquée à tous les établissements, représente 214 nuitées donc l'abattement obligatoire pris en compte est de 40 % de la capacité d'accueil.

c) Abattement facultatif

- Le Conseil Municipal fixe l'abattement facultatif ou coefficient modulable par nature d'hébergement pour mieux tenir compte de la fréquentation réelle des établissements d'hébergement au cours de leur période d'ouverture à

⇒ 0,80 % pour les gîtes ruraux, chambres d'hôtes et meublés

⇒ 0,40 % pour les terrains de camping

⇒

d) chaque redevable de la taxe de séjour forfaitaire est tenu de faire une déclaration à la mairie au plus tard un mois avant le début de chaque période de perception.

Le calcul s'établit ainsi :

■ TERRAIN DE CAMPING : Capacité d'accueil X 40 % X Tarif suivant classement X 0,40 %

■ GITES, CHAMBRES D'HOTES, MEUBLES : Capacité d'accueil X 40 % X Tarif suivant classement X 0,80 %

Toutes précisions complémentaires peuvent vous être fournies en Mairie.

1 ECU = 1 EURO = 6,55957 Frs.

Depuis ce 1er janvier, l'euro est la monnaie officielle de l'Europe et nous avons trois années pour nous y habituer. Après l'Europe politique voici l'Europe monétaire, enfin serais-je tenté de dire car le projet était en cours avant que je sois né. Les premières ébauches de l'union européenne datent du traité de Paris en 1951 où la Communauté Européenne rapprochait la France, l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas puis vint le traité de Rome en 1957 qui créait la Communauté Economique Européenne avant l'apparition de l'Europe des 9 en 1973 puis des 12 en 1986 et enfin des 15 en 1995.

Certains sont tentés de dire : " l'Euro, à quoi ça va servir ? " ; " Ils vont pouvoir nous rouler ! " ; " Ils ne savent plus quoi inventer pour nous embêter ! ". Je leur réponds que la monnaie unique est indéniablement un atout majeur pour le développement de notre économie ainsi que de nos industries. Parce que nous vivons dans un monde où il faut être de plus en plus fort pour survivre, qu'il n'y a malheureusement plus de place pour les faibles ; regardez ce qui se passe autour de nous : restructuration, regroupement, fusion et absorption d'entreprises ; la même chose se passe actuellement pour les industries et notamment la grande distribution qu'il y a quelques années pour l'agriculture et l'élevage.

Les onze pays de la zone euro représentent près de 20% du Produit Intérieur Brut mondial soit autant que les Etats-Unis et 2,5 fois celui du Japon et ce PIB atteindra 25% lorsque les quatre pays manquants l'auront rejoint (Danemark, Suède, Grèce et Grande-Bretagne où les industriels britanniques réclament l'adhésion à la monnaie unique au plus vite). Nous représenterons alors 370 millions d'habitants contre 270 millions aux Etats-Unis et 126 au Japon. La zone euro nous apportera une stabilité des prix, un taux de change fixe et irrévocable, des taux d'intérêts bas et des finances publiques équilibrées selon les critères de convergence établis lors du Traité de Maastricht. Si tous ces objectifs sont tenus et la Banque Centrale Européenne y veille, cela va nous donner une monnaie aussi forte, si ce n'est plus, que le fameux billet vert dénommé dollar.

Ce qu'il faut retenir dès à présent :

Depuis le 1er janvier :

- 1 écu = 1 euro.
- L'euro devient la monnaie officielle de la France.
- Le passage à l'euro est effectif pour tous les marchés financiers.
- La continuité des contrats ne peut être remise en cause par l'euro.
- La règle du ni-ni, " ni-obligation, ni-interdiction " chacun pourra s'adapter à son rythme.

A compter du 1er janvier 2002 au plus tard, introduction des pièces et billets " euro " et **OBLIGATION** de l'utilisation de l'euro, vous pourrez payer en francs mais votre monnaie vous sera rendue en euro.

A compter du 1er juillet 2002 au plus tard, fin de la double circulation des pièces et billets euros et francs. Au delà de cette date seuls les euros circulent.

Le saviez-vous ?

- Le franc en or est apparu pendant la guerre de Cent Ans en 1360 créé par le roi Jean II le Bon.
- Le teston en argent remplaça le franc sous le règne de Louis XII à la Renaissance.
- En 1585, Henri III le remplace à son tour par le franc-argent.
- Le franc moderne date de 1795 créé sous la 1ère République.
- Enfin, c'est en 1958 que le nouveau franc apparaît et que bien des personnes ont eu et ont encore des difficultés à s'y mettre !

N'ayez pas peur de l'euro ! Il faut que vous soyez convaincu que notre nouvelle monnaie européenne est un " bien " inestimable pour notre pays et que les petits désagréments que nous procure ce changement apportera finalement énormément à chacun d'entre nous et au développement de notre économie nationale.

Philippe Machen

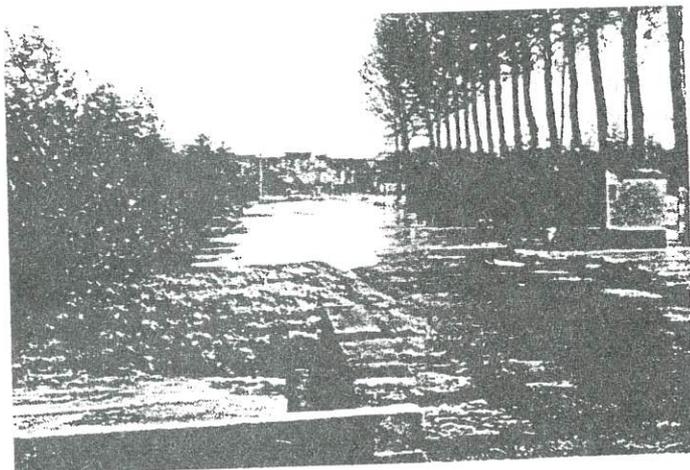
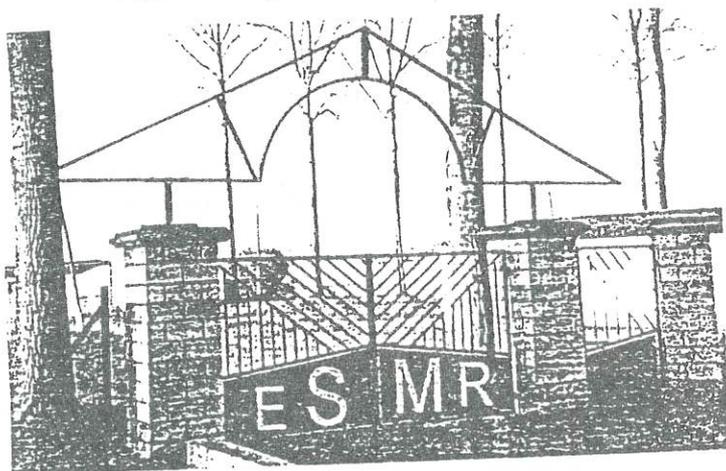
Adjoint chargé des finances.

TRAVAUX

Tout d'abord, l'entrée du stade :

Le fronton et les grilles ont été réalisés par les élèves de l'IME de Longuenesse. La pose fut effectuée par Gilles et Gilbert. Grâce aux Ets Biallais qui nous ont offert les matériaux, cette belle réalisation représente pour la Commune une dépense minime.

En début d'année, on fera l'aménagement du deuxième terrain : fossés et clôture seront effectués par les moyens de la Communauté de Communes. Un parking entre les vestiaires et le local des pêcheurs sera fait en laitier ; il servira à l'installation du bal, bal qui nous sert également lors des fêtes du 14 juillet.



Pour les abords de l'étang:

Le chemin côté Rebecques est en cours d'empierrement et dès que possible les travaux vont reprendre. Concernant le débordement de l'étang lors des grandes pluies et suite à l'accord passé avec monsieur Syr Biallais, les travaux convenus ont été réalisés. En plus des six tuyaux, un passage de plus de 5 m a été fait. Un renforcement de la digue sud est prévu ainsi il ne devrait plus y avoir de problème à l'avenir.

Par contre, la Lys a besoin d'un bon curage sur toute sa longueur, ce qui facilitera son écoulement et évitera qu'elle sorte de son lit.

La voirie

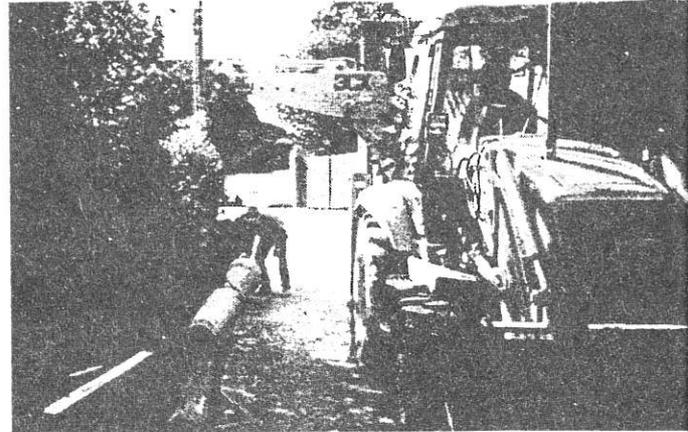
Les accotements chemin d'Enguinegatte, chemin du Cul de sac, chemin du Pire, chemin de Monbus et chemin n°2bis vers Blessy soit plus de 3 000 mètres ont été effectués par la Communauté de Communes. Dès que possible, un gravillonnage viendra parfaire le travail. La D.D.E. a gravillonné le chemin d'Enguinegatte et le chemin de Monbus sur une longueur de 2000 m.

Le Marais

Suite aux inondations, les animaux ont donné du fil à retordre à leur propriétaire. Leur récupération a causé de nombreux dégâts aux clôtures. Leur réparation a commencé. Cette année, en concertation avec les intéressés, une date précise de sortie collective sera prévue, cela afin d'éviter les dépenses inutiles.

Eaux Pluviales

Après une longue attente, les subventions sont là. Nous avons donc mis 110 mètres de canalisation rue du Château et nous avons profité de l'occasion pour faire une extension du réseau rue des Carrières jusque la pompe St Vaast. 140 mètres de tuyaux ont été posés par les employés de la Communauté de Communes. Un gravillonnage est prévu prochainement et dans la foulée nous avons également fait réaliser 65 mètres de caniveaux dans la rue du Moulin, ceci toujours en concertation avec la D.D.E. Ce n'était pas un luxe car par temps de pluie d'énormes flaques d'eau stagnaient sur le bas côté chemin du Vieux Moulin.



Madame le juge des Tutelles a donné son accord pour la transaction avec Mme Verbrugghe. Gilbert et Gilles ont effectué dernièrement les travaux selon ses ordres ; il ne reste plus que l'enduit à faire ; là non plus ce n'était pas un luxe.

Nous avons pour la première fois exercé notre droit de préemption concernant la vente des terrains rue de l'Anglet. Plusieurs transactions furent faites, à la satisfaction des intéressés.

Des dossiers sont en cours pour déplacer cinq pylônes électriques et effectuer les travaux d'élargissement de la chaussée. Les constructions neuves commencent à sortir de terre, le secteur s'améliore

En ce qui concerne l'ensemble de la voirie sur le territoire, la Commission se réunira courant janvier pour faire le point et désigner les urgences.

Les travaux de bâtiments

L'Eglise de Marthes, grâce à ses paroissiens, a subi une cure de rajeunissement ; peinture et nettoyage furent faits. Profitant de l'occasion, nous avons vérifié le circuit électrique, posé un vasistas pour l'aération et Gilbert a mis la main aux enduits.

Eglise de Crecques, les gouttières, faîtières et rosace sont réparées. Le mur d'enceinte a été complètement rejointé, nous avons également fait restaurer un Christ en Croix datant du 18^{ème} siècle.

Eglise de Mametz, suite aux bris de vitraux une contre expertise fut demandée par les assurances ; nous avons leur accord et les travaux sont commandés.

Presbytère de Mametz, le logement n°2 est désormais occupé. Il comporte un séjour, une chambre, une salle de bains avec wc et est des plus agréables ; il ne reste plus que la clôture de séparation à exécuter.

Les Ecoles

A Marthes, le préau est fermé par des coulissants, cela permet de nombreux rangements.

A Crecques, clôture de séparation, chauffe eau, vélux au logement ont été remplacés.

A Mametz centre, le couloir fut repeint ainsi que la salle de musique ; clôture et portillon sont posés.

La Mairie a changé de « look », nous avons percé une porte et une vitre. Cela a permis d'agrandir considérablement la surface ainsi un local est à la disposition du Syndicat des Eaux un autre au CCAS.

Pour Noël nous avons eu l'abri bus ; la demande ayant été faite début mai et après maintes interventions, nous sommes très heureux de pouvoir le mettre à la disposition des élèves. Merci donc à tous les services car cet abri bus nous a été offert.

Voyez vous, Gilbert et Gilles ont été bien occupés cette année. Entre la tonte des haies, l'entretien des allées aux cimetières, les peintures, les déchets verts, le prêt de la remorque, les coups de mains aux associations, la tonte des pelouses, l'entretien des parterres de fleurs, de la voirie et j'en passe. Ils n'ont pas eu le temps de dire « Ouf »

Gilbert et Gilles, nous sommes contents de vous !

MAMETZ et la COMMUNAUTE DE COMMUNES

Nous avons eu très souvent recours aux moyens de la Communauté de Communes pour nos travaux.

La Communauté de Communes de la Morinie créée le 1^{er} janvier 1994 succède au SIVOM lui même constitué en 1973.

Neuf communes la composent soit 7525 habitants. Le Conseil est constitué de 28 membres et Mametz y compte 5 délégués.

Président de la Communauté de Communes :	Paul Hochart
1 ^{er} Vice Président :	Léo Deloyen
2 ^{ème} Vice Président :	Francis Faucon
3 ^{ème} Vice Président :	Yves Dehay
4 ^{ème} Vice Président :	Claudé Bremerch

La Communauté de Communes dispose d'un budget à fiscalité directe.

Le budget primitif 1998 a été voté à l'unanimité des membres présents moins trois abstentions Les taux ont augmenté de 2,5 %

Taxe d'habitation :	de 3,01 à 3,09
Taxe sur les propriétés bâties :	de 3,56 à 3,65
Taxe sur les propriétés non bâties :	de 11,42 à 11,71
Taxe professionnelle :	de 2,85 à 2,92

La section de fonctionnement s'équilibre à	5 172 201 F
La section d'investissement s'équilibre à	1 569 699 F

Il y a eu en 1998 l'acquisition d'un chargeur pelle pour une soule de 250 000 F

Les ordures ménagères en 1998

3000 Tonnes d'ordures ménagères collectées et traitées
à 265 F la tonne soit 795 000 F

132 Tonnes d'encombrants à 340 F la tonne soit 44 800 F

180 Tonnes de déchets verts à 265 F la tonne soit 44 700 F

La Collecte sélective

29,842 tonnes de plastique

0,680 tonne d'acier

75,898 tonnes de papier-carton

84,692 tonnes de journaux et magazines

405,960 tonnes de verre en porte à porte

coût de la collecte et du traitement : 608,372 tonnes à 980 F soit 596 204,36 F

pour une recette de : Eco Emballages : 174 608,27 F
 BSN : 46 153,00 F

En ce qui concerne les espaces verts, le terrain de sports, la place, les abords etc..., 338 heures de travail furent nécessaires ainsi que 507 heures de fauchage pour l'entretien des talus

Déchets verts : Le service reprendra au Printemps.

Voyez vous, nous n'avons pas chômé et nous savons qu'il reste beaucoup à faire.

Bonne année à tous !

Francis FAUCON
Adjoint aux Travaux

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le service va s'effectuer ainsi en cours d'année. Nous vous donnons les dates.
Ramassage des encombrants prévu :

↳ **le 10 Mars 1999**

↳ **le 06 Octobre 1999**

ACTION SOCIALE

Dossiers d'aide sociale

Les interventions ont suivi leur cours habituel et le service municipal comme chaque année a instruit les dossiers d'Aide Médicale Gratuite, d'Aide à domicile et de R.M.I. tout en renseignant et aidant les habitants pour une grande quantité d'autres dossiers sociaux tels l'aide au règlement de contentieux avec l'E.D.F., la Perception, le Syndicat des Eaux etc...
Les domaines soumis à notre intervention sont multiples et d'ordre de la vie privée où l'action municipale n'a aucun rôle à jouer.

Ces attitudes des personnes qui rencontrent des difficultés montrent à quel point elles sont confiantes envers l'action municipale et à l'aise face à l'accueil dont elles bénéficient.

Banque Alimentaire

Avec l'action bénévole de Mesdames Bialasik, Poissonnier et Moitel, le service a une action ponctuelle et bien orchestrée.
Mme Poissonnier, à qui nous avons confié la responsabilité du fonctionnement arrive à effectuer une distribution mensuelle et à intervenir de manière ponctuelle lorsqu'une nécessité apparaît. Une vingtaine de familles est concernée.

Cette année, les Mametziens se sont encore montrés plus généreux car avec 239 kilos de denrées alimentaires non périssables collectées lors de l'opération de novembre, nous avons battu le record. Le service des banques alimentaires de Saint Omer pour sa part nous fournit régulièrement. Il est cependant nécessaire d'acheter de l'alimentation, notamment des produits frais, sur le budget du C.C.A.S.

Colis de Noël

137 aînés âgés de 70 ans et plus
11 aînés hospitalisés
15 familles de demandeurs d'emploi ayant des enfants de 10 ans et moins
(et où il ne rentre pas de salaire) ont reçu un colis de Noël.
A quelques unités près, les chiffres sont les mêmes que l'an dernier.

Si nous avons pu au niveau du C.C.A.S avoir quelques interrogations l'an dernier sur la poursuite de cette action, elle a été rendue encore possible au niveau budgétaire dans la même forme par le versement de l'Association des Fêtes d'une somme de 6 000 F et par la réussite de la représentation théâtrale.

Cette année encore, nous reconduirons cette formule et le 31 janvier, vous serez de nouveau conviés à assister à une nouvelle représentation.

Mesdames Annick Labitte et Thérèse Poissonnier ont donc confectionné, cette année encore, un colis qui, nous l'espérons, a donné satisfaction à tous et qui, aussi, a été l'occasion de saluer vos aînés à la veille de Noël.

FAUCON Régis
Adjoint chargé des Affaires Sociales

FONCTIONNEMENT MUNICIPAL

Il est difficile en ces premiers jours de l'année de dire le nombre précis d'habitants dans la Commune. En 1999, nous serons fixés car en mars le recensement donnera avec précision la population de Mametz.

Ce qu'il faut souligner avant tout, c'est que Mametz, Commune de moins de 2 000 habitants a les moyens techniques et un nombre de personnels suffisants pour bien fonctionner.

Création d'un emploi-jeune

J'avais en 1997 présenté le projet. En juillet, il est devenu réalité !
Mademoiselle Elodie PENIN a été embauchée dans le cadre d'un emploi-jeune sous la dénomination d'« *Agent de Développement Touristique et Associatif* ».

Un rapport d'activité fait apparaître ces deux aspects du travail qui lui est demandé.

Pour le Tourisme :

- Constitution d'une documentation complète sur la région pour informer les touristes et mametziens.
- Accueil des touristes : en 1998 \Rightarrow 368 visiteurs.
- Repérage et mise en place de la randonnée historique autour de Théroouanne (Randonnée accompagnée d'un petit livret annexe avec références historiques).
- Mise à jour d'un additif pour les services et les commerces (document qui est proposé à tous les visiteurs et qui se révèle très utile pour les nouveaux mametziens).
- Participation aux journées du patrimoine au Musée Archéologique de Théroouanne au mois de Septembre.
- Participation à la Foire Commerciale d'Aire-sur-la-Lys avec l'Office de Tourisme d'Aire et aussi au Marché de Noël.
- Réalisation d'un press-book où tous les articles de presse concernant Mametz sont gardés. Ces articles peuvent être consultés par tous.
- Classement des archives de la commune afin de retrouver la mémoire vivante de Mametz. Pour ce domaine, un appel à souvenirs personnels concernant la vie mametzienne d'il y a plusieurs décennies avait été lancé dans la presse. A ce jour, une seule réponse nous est parvenue. Je vous encourage à contacter Mlle PENIN pour lui faire part de vos documents qui seront ainsi sauvegardés. Une copie en sera faite et l'original vous sera rendu.
- Suivi du dossier de la Méridienne Verte.

Pour les Associations :

- Mise en page et rédaction de courriers, d'invitations, de règlements, de menus, d'affiches, de prospectus, etc...
- Tirage de ces documents à Théroouanne dans les services offerts par la Communauté de Communes.
- Mise en page du planning de réservation de la Salle des Fêtes et de la Salle de Réunion.
- Préparation du Bulletin Communal.

Pour toutes ces productions, Mlle Penin doit acquérir des compétences en informatique, ce qu'elle a entrepris de faire auprès des appareils de la Mairie et durant ce 1^{er} semestre de 1999, elle continuera à se perfectionner pour l'utilisation des traitements de textes et du scanner qui permet de reproduire de manière admirable photos et documents originaux. La qualité du bulletin qui vous est proposé montre bien le sérieux de son travail.

Cet emploi-jeune se révèle donc comme étant nécessaire à Mametz et a permis aux services du secrétariat de Mairie de mieux recentrer leurs interventions sur ce qui est spécifiquement administratif.

Personnel d'entretien

J'avais précisé aussi qu'il était envisagé de créer un emploi de personne d'entretien pour les bâtiments communaux concernant le ménage et le gardiennage. Cette année verra donc cette création devenue nécessaire avec l'obligation d'entretenir le Centre d'Accueil.

Commission Base de Loisirs

Pour les nouvelles perspectives touristiques aussi, le Conseil Municipal a créé un Commission de réflexion sur un projet de « Base de Loisirs » située sur la partie de l'Etang qui va revenir dans quelques mois à la Commune après l'exploitation en gravière par les entreprises Biallais. Cette commission aura, au cours du 1^{er} semestre, à faire le tour des activités qui pourront s'implanter à plus ou moins brève échéance.

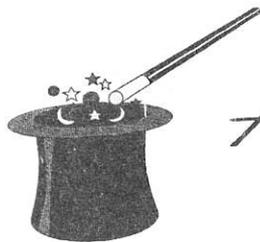
Des évolutions dans le fonctionnement sont donc encore envisagées.

En 1999 comme en 1998, notre objectif sera encore d'améliorer afin qu'en l'an 2000 notre commune puisse aborder de manière performante le XXI^{ème} siècle.

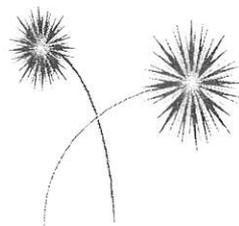
A tous dans l'immédiat, je souhaite une **bonne année 1999**.

Avec mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour tous ceux qui vous sont chers.

FAUCON Régis
Adjoint au Maire



Association des Fêtes



Cette année 1998 n'a pas connu de téléthon dans notre commune mais nous sollicitons à l'avance toutes les associations, les écoles et les bénévoles à bien vouloir nous rejoindre en décembre 1999 afin d'égaliser, voire battre, notre record de 1997.

Notre brocante verra sa date légèrement décalée, elle aura lieu le 06 juin (pour cause d'élections européennes) et nous espérons un temps plus favorable que la dernière fois afin qu'elle puisse garder son succès.

La fête nationale du 14 juillet sera reconduite comme d'habitude : feu d'artifice sur l'étang de Crecques et bal populaire le 13 ; jeux pour les enfants à Mametz, Marthes et Crecques l'après-midi du 14.

Notre vie associative est toujours aussi riche et nous remercions tous les responsables pour leur dévouement à dynamiser notre village.

Nous vous présentons à toutes et à tous, habitants de Mametz ainsi qu'à vos familles, nos vœux les meilleurs, pour la nouvelle année.

L'Adjoint chargé des Fêtes
Augustin LABITTE

RECENSEMENT DE LA POPULATION

En Mars 1999, va commencer le 33^{ème} recensement de la population.

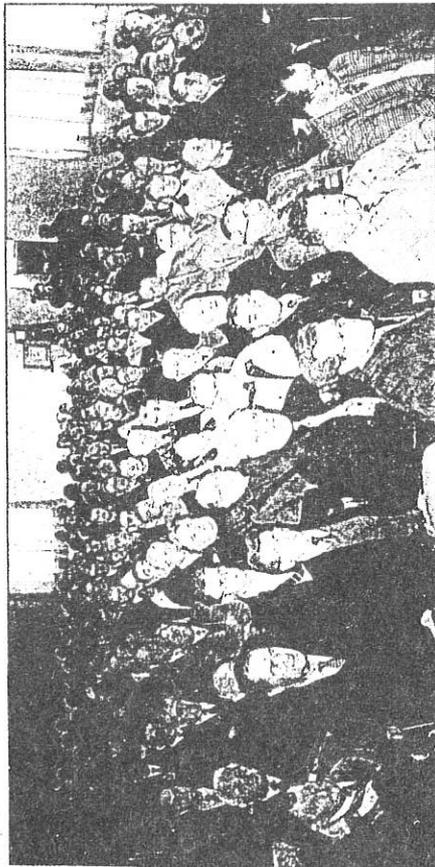
Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur placé sous la responsabilité de la Mairie. Cet agent sera muni d'une carte.

Il devra vous remettre les imprimés et vous fixera un rendez-vous pour reprendre les questionnaires que vous aurez remplis.

Le recensement, organisé par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques va permettre, à chacun d'entre nous, de répondre à des questions essentielles pour programmer les infrastructures et les équipements collectifs, sociaux et culturels dont nous aurons besoin dans les prochaines années.

Merci de participer à cette opération.

Les anciens combattants de l'arrondissement tiennent congrès



La salle communale affichait comble !



Le bureau.

Les ACTG, CAATM, TOE et veuves ont tenu leur congrès d'arrondissement à Mamez. A la table d'honneur avaient pris place M. Delattre, maire, M. Decoin, président départemental, MM. Claude Clabeaux, Marceau Cozet, président de la section, Yves Delannoy, président d'arrondissement.

Après l'allocation du président de la section, le maire souhaita la bienvenue dans sa cité puis ce fut le président départemental qui rappela ce que sont la fédération, l'association, les effectifs de chacune, ainsi que le front uni qui a une grande importance malgré quelques imperfections à la base. Il revint sur l'égalité des droits et l'attribution de la carte du combattant, la qualité de ressortissantes de l'office pour les veuves. Des questions fusèrent. Il y fut répondu par M. Duriez, qui donna les résultats du vote (89 bulletins exprimés). Tous les candidats sont élus.

Cela se termina par un défilé au monument aux morts avec l'harmoine. *Photo de*

Source : Indépendant 06 Mars

Les Mameziens ont vu Mioussov !



Les acteurs du "TALC" ont enthousiasmé le public mamezien, sous l'œil attentif de Lémine.

En 1997, le théâtre faisait son grand retour à Mamez... Les bénévoles du centre communal d'action sociale ont remis ce dimanche dernier ! Et c'est M. le maire qui s'occupait des entrées.

Initiative qui a conquis les Mameziens car la salle des fêtes était bien remplie.

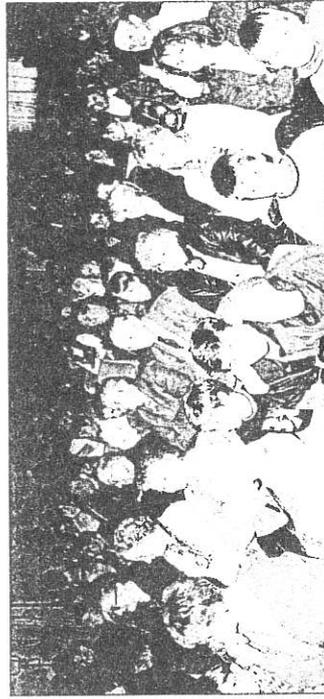
M. Régis Faucon espère d'ailleurs que le futur centre d'accueil social et culturel puisse devenir un bel outil pour la promotion du théâtre. Mais ne brûlons pas les étapes, brûlons plutôt les planches !

Dimanche dernier, c'est une nouvelle fois la troupe amateur "Fathimem Arts Loisirs Culture" qui a voulu faire partager sa passion, avec sa deuxième pièce, ses nouveaux décors.

Les trois coups ont annoncé "Je veux voir Mioussov", pièce très enlevée dont l'action se déroule dans le hall d'une maison de repos des environs de Moscou, dans les années cinquante.

Et tous les protagonistes ont un grain de folie ! Les spectateurs ont apprécié la prestation des comédiens.

Les bénéfices réalisés lors de cet après-midi théâtral permettront au centre communal d'action sociale de continuer voire développer ses activités.



MM. Labitte et Faucon remercient tous ceux qui ont contribué à la réussite de cet après-midi théâtral.

Rétrospective 1998

EVENEMENTS EXCEPTIONNELS

(parus dans la presse)

Carnaval à l'ombre des trois clochers

Tout le village était en fête

L'idée est venue d'un fait plutôt anodin. Chaque année à même époque M^{me} Sury de Clarques foraine bien connue demande à la commune de Mametz de s'installer place de Marthes afin de « roder » son matériel pour la saison.

Reprenant une animation qu'il avait mise en place, il y a plus de quinze ans, mais

qu'il avait dû abandonner faute de soutien, Régis Faucon, adjoint, s'est dit : « Mais pourquoi pas organiser un concours de déguisements avec défilé à travers Mametz et ses trois clochers ».

Et pour une première, il n'a pas à en rougir. Ainsi ce sont près de soixante déguisés avec petits et grands qui se sont retrouvés sur la

place de Marthes vers 16 heures, dimanche. Tous les enfants ont eu droit aux friandises ou places gratuites de manège. Il faut dire que la municipalité avait apporté un soutien logistique avec l'association des fêtes animée par Augustin Labitte « L'homme de l'ombre » et responsable de la vie associative et culturelle. Pour bien faire, pas de pluie qui aurait tout gâché.

Maire, Charles Delattre, président du jury, ne pouvait se déguiser, mais l'ensemble des adjoints et conseillers n'avaient pas voulu manquer cette aubaine. Rien n'avait été négligé et tout le monde a pu se retrouver devant Maryse Leroy qui les accueillait dans sa plus belle tenue du carnaval.



Les habitants qui vivent à l'ombre des trois clochers du village n'ont pas manqué l'occasion de faire la fête et de « faire les fous et rire un bon coup ».

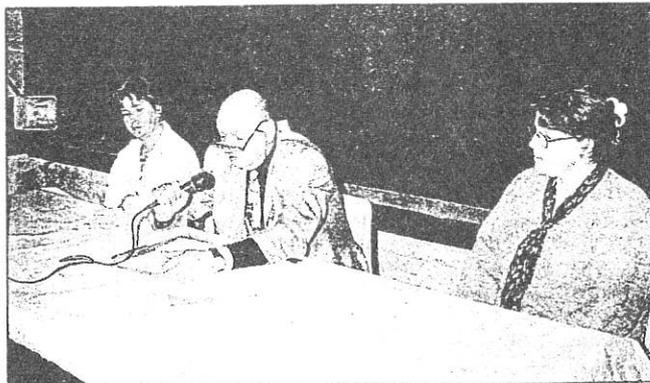
Source : Voix du Nord 12 Mars

"Eduquer les chiens" avec l'association Canine

Samedi soir, dans la salle communale, s'est tenue l'assemblée générale de l'Association Canine de Mametz, placée sous la présidence de M. Michel Bourgeois, en présence d'une nombreuse assistance au sein de laquelle on remarquait M. Charles Delattre, maire.

Le président adressa ses remerciements à la municipalité pour le prêt d'un terrain nécessaire à l'éducation canine. Il fit la différence entre le dressage et l'éducation et dénonça la mauvaise information des médias qui stigmatisent les accidents dus aux morsures des chiens, mais ne mettent pas assez en évidence les sauvetages assurés par les chiens d'avalanches et d'aveugles notamment. Il rappela le travail essentiel du club : expliquer au propriétaire la manière de donner un ordre dont le résultat sera obtenu grâce à une récompense et non par la violence. Il doit avoir un ton ferme pour donner un ordre, puis l'atténuer pour faire comprendre à l'animal qu'il a bien exécuté ce qui lui était demandé. Le maître doit apprendre à son animal la sociabilité avec les enfants, les adultes et tous les animaux et garder propres tous les endroits où il passe.

« Il n'y a pas de race mauvoise, il n'y a que de mauvois maîtres. » On peut être un mauvais maître parce qu'on aime trop son chien. On peut le rendre agressif si l'animal est maltraité ou dressé à l'attaque.



Le bureau présidé par Michel Bourgeois.



Le public.

Les clubs canins sont donc vitaux avec des moniteurs sérieux.

En 1998, le club continuera sa tâche de formation d'éducateurs, puis abordera l'agility en 1999. Quelques matériels seront confectionnés par les sociétaires, mais certains obstacles seront à acheter (coût de l'investissement proche des 50.000 F). Prochainement, un dossier sera adressé à la commission

technique régionale avec une demande d'affiliation à la Saint-Hubert du Nord.

Notons qu'en 1999, le club sera ouvert le mercredi après-midi.

• Composition du bureau :

- Michel Bourgeois, président, moniteur national premier degré d'éducation et d'agility ;
- Anita Moitel, vice-prési-

dente, monitrice stagiaire ;
- Gaëlle Bourez, secrétaire-trésorière, monitrice stagiaire ;
- Julie Moitel, Jean-Pierre Moitel et David Dupont, membres actifs.

• Terrain : rue de la Gare à Mametz, tél. 03 21 39 76 26 ; heures d'ouverture :

- samedi, de 14 h 30 à 16 h 30 ;
- dimanche, de 10 à 12 h.

Rachid Ben Amor

Source :
Indépendant 13 Mars

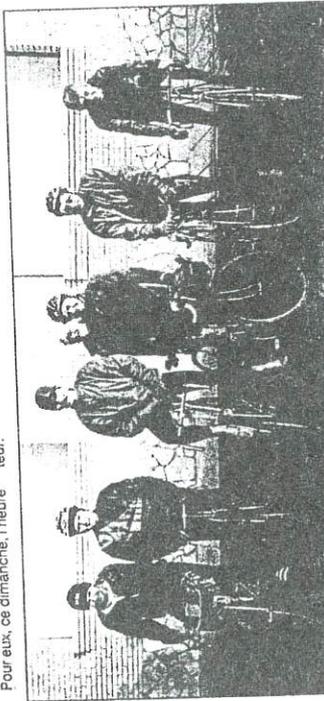
Le retour des cyclotouristes !

de la reprise a sonné. Ils se réuniront désormais chaque dimanche à 9 h sur la place de la mairie pour trois heures d'efforts aux commandes de leurs vélocipèdes.

En moyenne, ils franchissent un cinquantaine de kilomètres au cours de la matinée.

Cette année, les meilleurs accuseront 12.000 km au compteur.

Pour eux, ce dimanche, l'heure



Tous les dimanches, une petite troupe armée de vélos se rassemble sur la place pour silloner la campagne

Source :
ECHO de la LYS
20 Mars

Les médaillés d'honneur du travail

Pas de grands discours, l'essentiel est de féliciter...

Dimanche dernier, à la salle des fêtes, la municipalité emmène par M. Charles Delattre, accueillait les médaillés d'honneur du travail des deux dernières promotions (1er janvier 1998 et 14 juillet 1997).

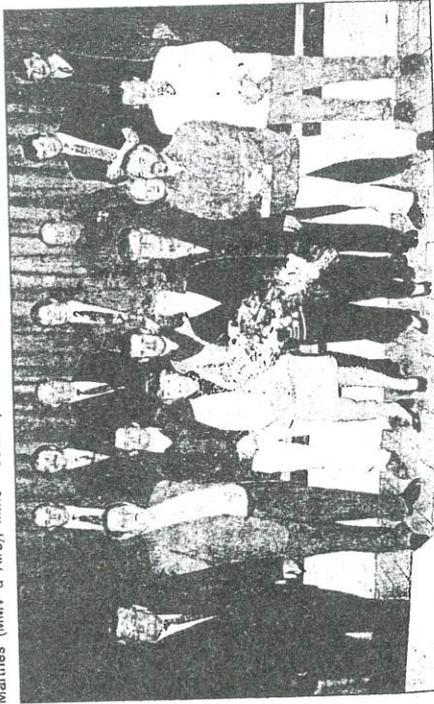
La plupart des récipiendaires avaient déjà été mis à l'honneur le 1er-Mai à la VCA.

La médaille d'argent a été remise à Mme Annie Bauduin de Marthes (MMV à Aire), Mme

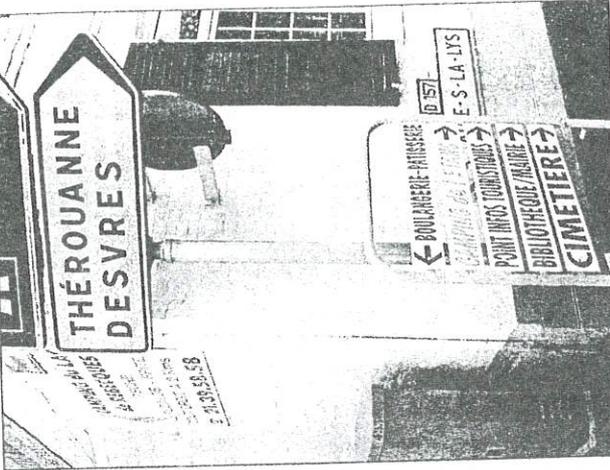
La médaille de vermeil fut attribuée à Daniel Brocvielle (Grand-Rue, VCA), Jean-Pierre Charlet (Grand-Rue, VCA), René Delobel (rue Chochoart, VCA), Noël Laisné (rue de la Gare, MET à Longuenesse), Jean-Faust Lecigne (Crecques, VCA).

Le vermeil et l'or récompensèrent M. Paul L. Heureau (Crecques, VCA) ; et pour M. Jacques Binet (médaille remise en novembre 1987 par Uguine).

Enfin l'or et le grand or furent attribués à M. Augustin Labitte (Marthes, VCA).



Sens "mameztien" de l'orientation



Comme chez les voisins roquetiers, des panneaux "indicateurs" ont fait leur apparition il y a quelques semaines dans les rues de la commune.

Installés dans des endroits stratégiques, ils permettent aux visiteurs de trouver très vite la direction des principaux services, monuments, magasins...

Une initiative intéressante, menée quelques mois avant l'arrivée de l'été. Une période au cours de laquelle Mamez voit arriver de nombreux touristes...

Des touristes qui ne se perdent plus dans les rues des trois villages en un !

Ces panneaux sont très colorés et très lisibles.

Dans une registre tout à fait voisin, signalons que le point d'informations touristiques (il est désormais impossible de le "rater") a ouvert ses portes samedi dernier.

Ce samedi 18 avril, il sera ouvert de 16 h à 18 h et ce dimanche 19 avril de 10 h à 12 h.

Si vous ne les connaissez pas encore, essayez-les, les circuits pédestres de la commune... Mais vous ne tomberez pas forcément au creux de ces chemins, sur des panneaux indicateurs aussi clairs !

Source :
ECHO de la LYS
17 Avril

Pour trouver la direction de la boulangerie mais aussi du cimetière !

Le décès d'Eugénie, "la factrice"



LES habitants de la commune ont appris avec tristesse le décès de Mme Eugénie Zobel-Racout.

Elle s'est éteinte, dans sa 77ème année après une longue et pénible maladie.

Qui ne souvient pas d'Eugénie la factrice, toujours ponctuelle, poussant par tous les temps son vélo lourdement chargé.

Entrée à la Poste comme auxiliaire de remplacement en 1938 (elle portait aussi les télégrammes sur Mamez), elle devint titulaire après le départ en retraite de M. Ferdinand Lemaitre sur la tournée de Crecques et Marthes jusqu'en 1969.

C'est à cette date qu'intervint alors le regroupement de la distribution sur le bureau de poste d'Aire-sur-la-Lys. Eugénie "tourna" sur le quartier de Lenglet puis sur Wardrecques. Après quelques années, elle revint sur sa première tournée dans les hameaux mameziens.

Elle prit une retraite bien méritée en 1983 à Marthes, en ayant "servi" la population pendant plus de quarante ans.

Le décès de la factrice a provoqué une grande tristesse à Mamez.

Mme Eugénie Zobel avait deux enfants qui ont suivi l'exemple maternel : l'un travaille à la Poste et l'autre à France Telecom.

Les funérailles de Mme Zobel seront célébrées ce jeudi 30 avril, à 15 h, à Mamez.

Source :
ECHO de la LYS
01 Mai

Source :
ECHO de la LYS
08 Mai

Contre la pluie, les vendeurs bricolaient des solutions

« Quel dommage ! »

C'est le premier constat que pouvait faire le visiteur, dimanche dernier, en sillonnant la brocante installée dans le village.

Les lunettes embuées par la pluie, il pouvait se rendre compte du succès qu'aurait pu remporter l'événement si le mau-

vais temps n'était pas venu tout gâcher durant la matinée.

Le site réservé aux vendeurs était grand et les organisateurs devaient s'attendre à voir s'installer plusieurs centaines d'exposants.

En lieu et place de la foule attendue, seules quelques petites dizaines de personnes osèrent déballer leurs affaires.

Pour protéger les marchandises de l'humidité, les mieux équipés n'ont guère eu de mal. Il leur a suffi de monter la tente ou la bâche qu'ils avaient apportées.

D'autres ont dû mettre en œuvre des solutions un peu plus hasardeuses.

Les coffres de voitures se sont

Source :
Echo de la Lys 19 Juin

transformés en vitrines où les cartons et le bric à brac s'entassaient.

Certains habitants avaient la chance de disposer d'un garage donnant sur une rue du marché, trouvant là le moyen de s'abriter en même temps que leurs marchandises.

Les plus audacieux sont même

allés jusqu'à ouvrir leur maison et à transformer leur salon en salle d'exposition.

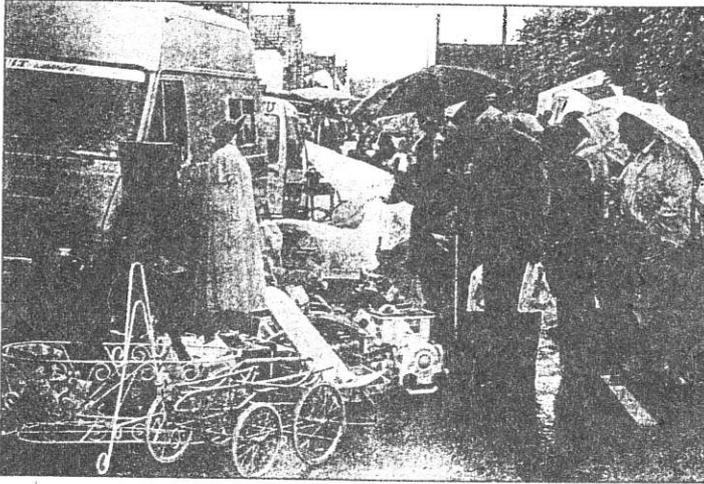
Une pancarte "Entrée libre" invitait les passants à aller chercher la bonne affaire au cœur même de la demeure.

Le public ne fut également et évidemment pas aussi nombreux qu'il eût été possible,

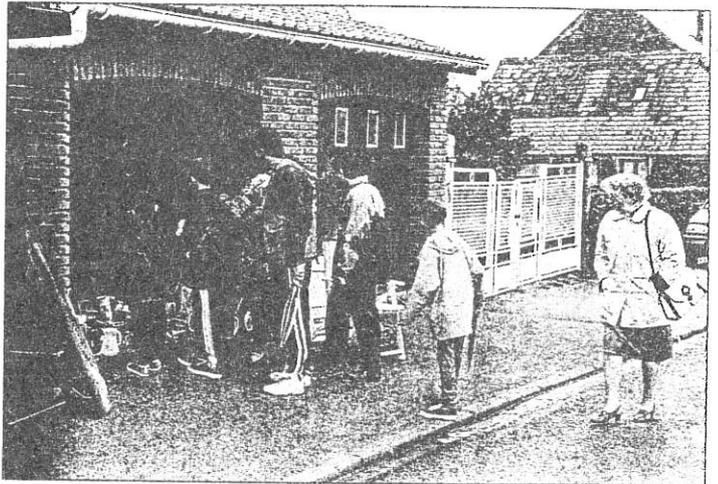
même si les choses se sont améliorées durant l'après-midi.

Pourtant, en jetant un regard sous les parapluies, on a pu voir que les sourires restaient de circonstance.

Et dans l'atmosphère, la pluie n'a pas su faire disparaître les odeurs de fête et les relents de joie.



Indéniablement, si les nuages n'avaient pas été aussi lourds, la brocante aurait été immense.



Les exposants ont dû rivaliser d'astuces pour protéger leurs marchandises.

Lucie et la Coupe du Monde



Lucie Desmaretz, 22 ans, n'oubliera sans doute jamais ce mois de juin 1998 ! Cette brillante étudiante mamezienne (elle fréquente les amphithéâtres d'une université américaine) vit en effet au rythme de la Coupe du Monde de football.

Grâce à son charme et à ses compétences linguistiques, elle a décroché un fort joli rôle (entièrement bénévole) dans ce grand film du sport international ! Elle est, durant le Mondial, hôtesse d'accueil au stade Bollaert à Lens. Lucie a déjà rencontré un Prince d'Arabie et espère bientôt accueillir le Prince Charles...

On imagine la joie du papa, animateur du club de judo aïrois, plus habitué à rencontrer les stars japonaises du tatami.

Line page 12

Source :
Echo de la Lys 19 Juin

Lucie, une hôtesse en or au stade Bollaert

ELLE va fêter ses 22 ans ce vendredi. Un anniversaire qui la marquera sans doute plus que tous les autres, puisque Lucie, à la veille de souffler ces quelques bougies, s'est engagée bénévolement à participer à l'organisation de la Coupe du Monde.

Lucie Desmaretz est hôtesse d'accueil au stade Bollaert.

Et elle vivra en direct les matches de la Coupe qui se dérouleront à Lens, après que ses hôtes seront confortablement installés.

Des hôtes très connus d'ailleurs, puisqu'après avoir reçu le Prince d'Arabie Saoudite, ses six femmes et ses neuf gardes du corps, Lucie et ses collègues accueilleront les Spice Girls et le Prince Charles, pour ne citer qu'eux.

Originnaire de Mametz, cette charmante jeune femme possè-

dait les qualités tant physiques qu'intellectuelles, pour passer le cap des sélections, c'était en avril 1997...

SELECTIONNÉE ET FORMÉE...

Amoureuse du sport et notamment de football et de judo, passionnée des langues étrangères et bientôt titulaire d'une maîtrise en anglais, ses yeux magnifiques et son charmant sourire auront fait le reste... Le jury fut conquis... Etudiante en Floride, at the University of South Florida, Lucie n'a pu suivre le stage normalement prévu pour les hôtes-

tes. Rentrée en France le 1er juin, elle se rendait dès le lendemain à Lens pour obtenir sa tenue (rouge, et griffée par Yves St-Laurent) et son accréditation. Toute la journée du 7 juin fut consacrée à sa formation. Hô-

tesse Prestige Or, elle est chargée de recevoir, renseigner, plier et offrir des cadeaux aux personnalités venues assister au match.

« C'est pour moi une expérience formidable. Une façon de participer à ma manière à ce grand événement sportif. En plus d'accueillir des personnalités, j'ai surtout le privilège d'assister aux matches. Lundi soir, un bus emmenait tous les bénévoles à Paris pour la rencontre Allemagne-Etats-Unis.

Les places et voyage étaient offerts par le Comité Français Organisateur... » témoigne Lucie.

RENCONTRE ET AMBIANCE

L'équipe de l'Oncle Sam n'est d'ailleurs pas inconnue pour notre Mamezienne. Elle se souvient avoir rencontré les joueurs lors d'une interview réalisée par un de ses amis, journaliste au

Tampa Tribune : « C'était à Orlando. J'ai pu avoir une accréditation et participer à l'interview grâce à mon ami. Il est journaliste sportif français et couvrira quelques matches de la Coupe du Monde. »

Lucie, avant de partir pour les Etats-Unis, était une adepte du stade lennois. Et elle retrouve cette même ambiance au sein de l'organisation de la Coupe :

« La bonne ambiance règne tant chez les organisateurs que sur les gradins. Nous sommes douze hôtesse en Prestige Or, dont quatre sont bilingues. Les filles en Prestige Argent sont plus nombreuses. Mais nous sommes toutes sous les ordres d'une hôtesse-chef et d'un manager. Et tout se passe vraiment très bien... »

Inutile de parler de la fierté de papa et du petit frère... ni du bonheur de maman... Hoïa !

Valérie THELLIER

Elodie Penin accueille, renseigne et innove au point d'information touristique



Melle Elodie Penin accueille et renseigne au point d'information tourisme.

L'idée avait germé depuis longtemps déjà dans la tête de quelques uns. Tenu pendant un certain temps par des bénévoles, le point d'information touristique (PIT) de Mametz nécessitait pourtant davantage de permanences, pour développer des idées, innover, et mieux accueillir les gens. C'est ainsi qu'Elodie Penin est arrivée le 18 juin 1997, avec un CES (Contrat emploi-solidarité). Ce dernier s'est achevé le 18 juin dernier, pour se transformer en contrat Emploi-jeune.

Le domaine touristique à exploiter sur Mametz est important. La commune connaît en effet un développement touristique et associatif tel que le personnel

communal ne pouvait plus le gérer. Dès la parution de la loi sur les Emplois-jeunes, la municipalité s'y est donc intéressée de près, notamment par l'intermédiaire de M. Faucon, adjoint. Ce dernier s'est renseigné, et a rencontré Mme Duflot, attachée à la sous-préfecture de Saint-Omer en tant que coordinatrice pour les emplois-jeunes. Pour entrer dans le cadre prévu par la loi, il fallait créer un métier.

Le titre exact d'Elodie Penin est donc agent de développement touristique et associatif. Son rôle est vaste et passionnant, et comprend non seulement la zone de Mametz et ses environs, mais aussi l'axe Théroouanne/Aire-sur-la-Lys.

Elodie accueille le public au PIT, les renseigne, et veille à son bon fonctionnement administratif (documentations, visites, etc). Elle met notamment en place des circuits de randonnées pédestres pleine nature sur Mametz. De plus, elle a en charge de créer et d'éditer des brochures et documents concernant directement Mametz. Une autre de ses occupations est de collecter des archives sur la commune, afin de réaliser un catalogue. Une plaquette sur l'histoire de la commune a d'ores et déjà été éditée. Dans le but d'aider au développement du commerce local, elle réalise également une plaquette de présentation.

Ses compétences se devaient donc d'être multiples. Si les responsables municipaux avaient déjà pu les apprécier durant son CES, Elodie Penin a tout de même suivi une formation d'agent d'accueil par le centre de la CCI de Saint-Omer. L'accueil des touristes est en effet important, car en juillet et août, la population de Mametz passe du simple au double, avec 2000 personnes en plus.

Elodie Penin répond également aux besoins des associations, qui auparavant passaient par les services municipaux pour éditer et tirer leurs tracts. C'est aujourd'hui son rôle de s'occuper des tracts et autres courriers voulus par les associations locales.

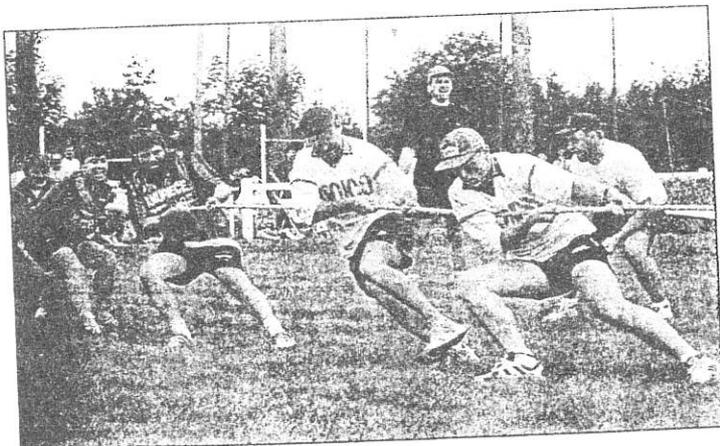
Un rôle de service, de promotion, d'aide au développement, d'accueil et de renseignement, tel est donc le cadre de l'emploi-jeune créé à Mametz, et tenu dans un sourire par une jeune femme compétente.

A.B.

• Le PIT est situé 69 Grand'Rue à Mametz. Il est ouvert au public tous les après-midi de 14 h à 18 h, les samedi de 15 h 30 à 18 h et dimanche matin de 10 h à 13 h; fermé le jeudi.

Source :
Indépendant 24 Juillet

Vainqueur inconnu jusqu'à l'ultime épreuve...



Dans les épreuves du tir à la corde, il y a ceux qui tirent

Rebecques : 35 points, Crecques : 33 points, Mametz : 25 points, Marthes : 12 points. Jusqu'à la toute dernière manche, le suspense fut entier. Crecques a fait la course en tête pendant plusieurs heures avant de s'incliner dans la dernière épreuve, devant Rebecques.

Quand il s'agit d'interhameaux, les grimaces n'existent que sur le visage de celui qui doit fouliner dans un plat de crème fraîche pour retrouver une

pièce ou sur celui du concurrent qui reçoit un oeuf "en pleine poire". Les perdants ne pleurent pas et les gagnants sont simplement contents. Tous, quel que soit leur classement, sont là pour s'amuser.

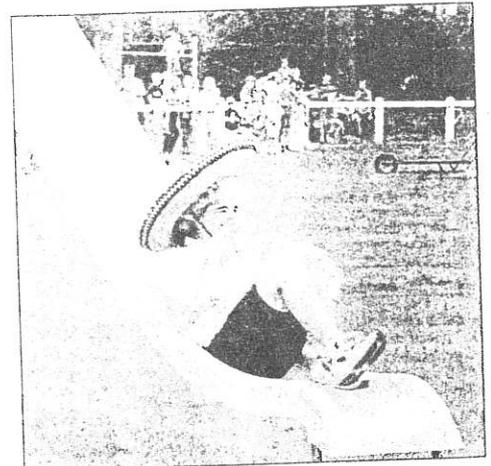
Ceux qui, dimanche dernier, ont saisi leurs vêtements dans l'eau de la piscine ou couru à en perdre haleine, doivent de s'être tant amusés, aux bénévoles de l'Entente sportive de Rebecques-Mametz qui organisaient

des jeux interhameaux dans le cadre de la fête du football.

Ça n'était plus arrivé depuis dix ans et ça s'est très bien passé, même si les nuages ont pu faire croire, à une heure de la fin, que l'utilité de la piscine deviendrait relative.

Il est réjouissant de voir, dans les interhameaux, que la peur du ridicule est finalement très relative. La simplicité est toujours la principale gagnante de ce type d'épreuve. Il n'y a plus de timide, de "je n'ose pas", de "t'as la zone" ou je ne sais quoi. Chacun est prêt à payer le prix du rire, et c'est tant mieux !

Dès la première épreuve, Crecques a pris l'avantage, d'autant plus nettement que l'équipe avait joué son joker, ce qui a multiplié ses points par deux.



Les déguisements ridicules sont parties intégrantes des jeux.



Eau, bûche et ballots : la piscine est le clou du spectacle.

Source : Echo de la Lys 31 Juillet



... et ceux qui résistent !

Le parcours de la balle carrée consistait à franchir le plus rapidement possible une série d'obstacles en portant des oeufs frais et en remplissant un seau d'eau. Chaque oeuf cassé entraînait une pénalité.

Le ballon occupait une place de choix dans la définition des jeux, fête du football oblige. Les concours de têtes, qui s'est déroulé dans la piscine, a permis à Crecques de consolider son avance.

Le fil rouge, qui s'est joué en trois manches, a été couru par les jeunes. Les pieds dans un sac, il leur fallait pousser, le plus vite possible... un ballon.

Toute la première partie des jeux a confirmé la grande forme des Crecquois pendant que les pauvres joueurs de Marthes,

sans perdre le sourire, n'en finissaient pas de finir... derniers !

La seconde partie a débuté par un duel au tir à la corde entre Crecques et Rebecques, qui, avaient respectivement éliminé Marthes et Mametz. Le premier face au deuxième.

Crecques s'est payé le luxe de distancer Rebecques une fois de plus. Ce fut la dernière.

Car progressivement, les Rebecquois ont rongé l'écart.

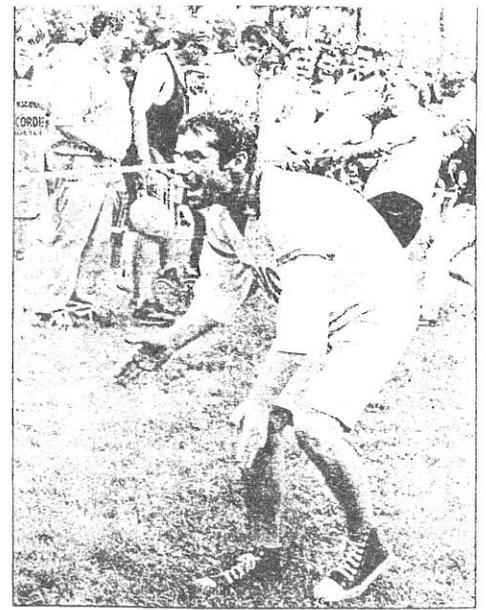
Crecques a échoué dans la course au relais et surtout dans

le lancer d'eau, un jeu où de charmantes jeunes filles tentent désespérément de rattraper les seaux d'eau que leurs coéquipières leur envoient.

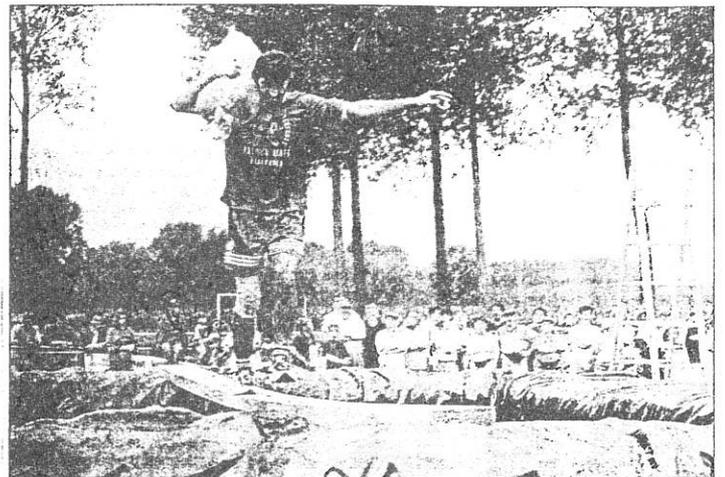
Au départ du dernier jeu, rien n'était joué (si l'on peut parler ainsi après quatre heures d'amusement). Et, en quelques minutes, Crecques a vu disparaître la victoire qu'elle avait tenue toute l'après-midi.

Mais peut-on parler de victoire pour des interhameaux ? Fort heureusement, non !

Source :
Echo de la Lys
31 Juillet



« Allez Mametz, Crecques, Marthes ou Rebecques ! »



Seuls les interhameaux peuvent faire courir un homme qui porte 25 kg de pommes de terre.

Mob-cross sous les projecteurs

L'association Mametz Sports Mécaniques a organisé, le samedi 8 août, son deuxième mob-cross nocturne. Comme en 1997, ce rendez-a été une belle réussite.

Une trentaine de concurrents ont participé à l'épreuve comptant pour le championnat régional 1998.

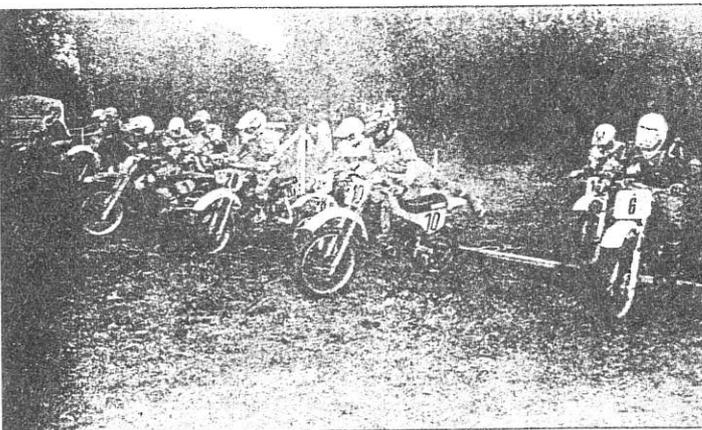
Les meilleurs pilotes du secteur étaient présents et toutes

les manches ont été disputées. Olivier Binse, Sébastien Trupin ont montré que le mob-cross était un sport spectaculaire et physique.

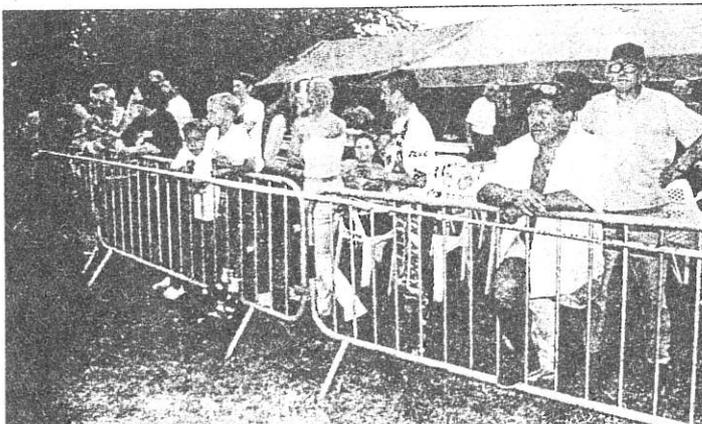
Les nombreux spectateurs -rappelons que les conditions climatiques étaient exceptionnelles- ont assisté à de belles empoignées et à de beaux duels sur le terrain des Ruelles, aménagé par M. Jean-Pierre Delattre

et son équipe avec le précieux concours de la municipalité.

Résultats :
Les 10 premiers de la finale :
1 Olivier Binse, 2 Sébastien Trupin, 3 Stéphane Landre, 4 Patrick Grain, 5 José Crogliez, 6 Franck Lalloy, 7 Mickaël Dannel, 8 Arnaud Veste, 9 Sylvain Debomy, 10 Dominique Petit.
1er de consolaire : Jean-Christophe Thibault ; 1er des débutants : Jacques Cajet.



Une trentaine de concurrents ont participé à l'épreuve comptant pour le championnat régional 1998.



Les manches ont été très disputées. Les pilotes ont assuré le spectacle.

L'école a perdu une de ses classes



L'école de Mametz accueille cette année cent cinq élèves, ce qui a provoqué une fermeture de classe.

Dans la cour de l'école de Mametz, jeudi dernier, l'équipe enseignante comptait un membre de moins que l'année précédente. Une des cinq classes a été supprimée.

Les CE2 ne seront plus rassemblés au sein de la même classe, ils se partageront entre celle de Mme Marquant, la direc-

trice, où ils côtoieront les CM1 et CM2 et la classe de Mme Bialasik qui s'occupera également des CP et CE1. La tâche sera lourde pour les deux enseignantes.

Elle ne sera pas non plus de tout repos pour Mme Classe qui aura en charge les plus jeunes des élèves de maternelle et pour

Mme Vanderswalmen dans l'éducation des maternelles moyens et grands.

Cette fermeture de classe est la manifestation d'une tendance démographique durable et générale. Il n'est pas exclu que de nombreuses écoles fassent les frais du même phénomène dans les années à venir.

Source : Echo de la Lys 11 Septembre

Source : Echo de la Lys 21 Août

Un couple de Marthes "en or"

Source : Echo de la Lys 11 Septembre

Charles Delattre, le maire de la commune, avait le "trac" dimanche midi... Il était appelé à présider ses premières noces d'or ! En accueillant M. et Mme Marcel Duriez, le premier magistrat imagina tout d'abord ce qu'il aurait pu déclarer le 11 septembre 1948 dans la petite mairie (l'actuelle bibliothèque) : « je souhaite que les journées ensoleillées de la vie vous aident à supporter les grises, sinon à les oublier... »

Puis il revint en 1998, un demi-siècle plus tard, pour recevoir les nouveaux consentements de Marcel et Andrée qui s'étaient rencontrés en 1945, à l'occasion du geai de Marthes ! Né à Aire le 4 février 1929, Marcel Duriez quitta l'école de Roquetaire à 11

ans puis partit travailler à Rincq dans la ferme de Georges Leroy. En novembre 1944, il arriva à la ferme Lemaître à Marthes... En 1948, il rejoignit l'usine d'isbergues faisant valoir ses droits à la retraite en 1982.

Andrée Denis est née le 14 février 1930 à Mametz, benjamin d'une famille de huit enfants. Son père Emile était appelé "Ch'bon Dieu d'Marthes" ; sa mère Herminie Labre était la petite cousine de saint Benoît Labre d'Amettes ! Andrée a travaillé dans les fermes puis à la brosserie Leroux à Aire, de 15 à 18 ans.

C'est Abel Delmaire qui les avait mariés en 1948. Trois enfants sont nés de leur union : Evelyne (qui a épousé Jean-

Pierre Potier, le "cyclo"), Jacky (décédé en 1987) et José (qui a épousé Dominique Savary). Six petits-enfants et deux arrière-petits-enfants sont arrivés dans la famille.

Depuis leur mariage, les jubilaires n'ont pas quitté leur maison de la rue d'Enguinegatte à Marthes. Marcel est « toujours en route », accompagnant parfois son arrière-petite-fille Eloïse à l'école. Son épouse et lui suivent activement les voyages du club des aînés.

Les jubilaires ont dit "oui", M. le maire a offert fleurs et cadeaux.

Mais le mot de la fin revint à M. Flasque qui interpréta une jolie chanson pour les deux amoureux. Rendez-vous dans dix ans pour les noces de diamant.



Les jubilaires avec les enfants, les petits-enfants et les élus mametzis.

M. Dautriche succède à M. Gozet

Samedi soir, s'est tenue l'assemblée générale de la société de tir de Crecques qui s'est déroulée au siège, situé aux abords du stade.

Cette manifestation s'est plutôt passée dans la bonne humeur, même si les membres et les adhérents présents ce soir-là regrettaient l'absence de nombreux tireurs.

Cette société, jeune et dynamique, compte vingt-cinq adhérents et organise un tir chaque mois.

Elle propose également durant l'année, plusieurs manifestations et notamment un concours, un challenge inter-sociétés (celles de Marthes et Mametz).

Après l'exposé des bilans moral et financier, tout les deux positifs, il s'agissait de se mettre d'accord sur une date à fixer pour la préparation du banquet de fin d'année qui devrait avoir lieu début décembre.

Autre grand débat : la succes-

sion à la présidence puisque M. Francis Gozet donnait sa démission en début de séance, et ce pour raison de santé.

Après moult discussion et proposition, M. Franck Dautriche en acceptait enfin la fonction.

M. Gozet assurera désormais la vice-présidence.

En compagnie de M. Faucon, adjoint à la municipalité de Mametz, l'assemblée trinqua à la santé de ce nouveau et jeune président.



Après la prise de fonction du nouveau président, l'assemblée s'est disloquée pour le verre de l'amitié...

Source : Echo de la Lys 13 Novembre

Une étape joyeuse dans la vie quotidienne des aînés



La salle Charlet a accueilli 123 convives. Il y a 300 habitants de plus de 60 ans dans la commune.

Le repas des aînés, organisé par la municipalité et le centre communal d'action sociale, a réuni dimanche dernier, salle Charlet, 123 convives.

Rappelons que la commune (1.800 âmes) compte plus de 300 personnes âgées de plus de soixante ans. C'est naturellement M. Charles Delattre, maire, qui présida cette fête des aînés. « C'est un devoir agréable de dire notre attachement et notre reconnaissance » déclara-t-il dans son mot de bienvenue.

Le premier magistrat eut une pensée pour les personnes malades « le point noir, ce sont les places vides dans cette salle mais votre amitié aujourd'hui les rejoint » ; pensée encore pour les personnes décédées depuis les dernières agapes Edgard Faucon, Paul Bourdrel, Eugénie

Lobel, Michel Delvart, Emile Penne : « c'est une place vide dans nos cœurs ».

Après avoir excusé Mme Bulot, présidente du club du troisième âge, MM. Francis Faucon et Augustin Labitte, maires-adjoints, Charles Delattre parla un peu de la commune : « elle est vivante, agréable, ouverte à tous, animée d'un dynamisme exemplaire. »

Gageons que les aînés auront profité de cette journée pour poser quelques questions aux élus, notamment au sujet du futur centre d'accueil social : une salle des fêtes que les anciens attendent aussi avec impatience.

Le maire ne manqua pas non plus de saluer les doyens de l'assemblée. Mme Séraphine Delvart est née en septembre 1907, elle a conservé bon pied bon œil.

M. Marcel Loyer est né le 13 juillet 1910, il retrouvait avec plaisir dimanche et pour la première fois ses amis mametzis, puisqu'il réside désormais à la maison de retraite de Saint-Venant.

M. Loyer est une figure locale : ancien directeur d'école (comme l'actuel maire), il s'est beaucoup occupé du football et s'est passionné pour la photographie. C'est aussi un ardent défenseur du patois : « la plus belle langue du monde » dit-il.

On parla aussi lors de ce repas de la doyenne du village, Mme Berthe Cocquempot, à qui le maire allait rendre visite à Crecques, au cours de l'après-midi.

Mme Cocquempot est née le 15 juillet 1899. Mametz espère de tout cœur avoir une centenaire l'année prochaine.



M. Delattre, maire, derrière les deux doyens : Marcel Loyer et Berthe Cocquempot.



Le premier magistrat a rappelé que ce repas était une fête pour les anciens.

Source : Echo de la Lys 09 Octobre

La maîtresse d'école est décédée



Mme Marie-Louise Joly est décédée à Mametz, le 11 décembre, à l'âge de 90 ans, chez M. et Mme Pruvost-Brisbout, ses neveu et nièce, demeurant 40, grand'rue.

Ses obsèques ont eu lieu en l'église du Centre le mardi 15 décembre, et, outre la famille, les amis et habitants, de nombreux anciens élèves sont allés lui rendre un dernier hommage.

Née le 14 octobre 1908, Mlle Joly fut l'"institutrice de Crecques" de 1932 à 1958, soit durant 26 ans. Sortie première de sa promotion à l'Ecole Normale d'institutrices d'Arras, après un passage de quelques années à Aire-sur-la-Lys, elle arriva à l'école de Crecques, qui était, à l'époque, une classe unique

fonctionnant du cours préparatoire au certificat d'études.

Certaines années, elle a eu jusqu'à cinquante-cinq élèves. Ceux qui sont actuellement âgés entre 47 et 70 ans et qui ont fréquenté l'école de Crecques, se souviennent de l'ambiance de classe et de l'autorité incontestée qui régnaient durant les cours.

Mlle Joly était entièrement dévouée à sa profession et toute son énergie était tournée vers son travail pédagogique. Ce qui finit par altérer sa santé et lui fit arrêter son activité en 1958.

Elle a terminé ses jours entourée de sa famille, s'occupant de ses neveux et nièces.

Ses anciens élèves se souviendront toujours de Mademoiselle Joly.

Source : *Echo de la Lys* 18 Décembre

Un arbre de Noël très animé

Quelle ambiance dans la salle des fêtes de la commune vendredi après-midi ! L'association des fêtes accueillait les 160 enfants des écoles de Mametz, Mar-

thes et Crecques pour le traditionnel arbre de Noël. Et les clowns-musiciens du groupe Patch n'eurent aucun mal à faire bouger et chanter ce joyeux petit monde.

Après le spectacle, tous les écoliers virent arriver le Père Noël et purent se "ruer" sur le goûter préparé par les bénévoles de l'association.



On a beaucoup "bougé et remué" dans la salle des fêtes, lors de cet arbre de Noël !

Source : *Echo de la Lys* 25 Décembre



CORPS DE PREMIERE INTERVENTION DE MAMETZ

L'année 1998 est terminée, et c'est pour nous, soldats du feu, le moment de faire le point.

De nos jours, le bénévolat existe encore et nous en sommes la preuve. Hélas, je tiens à vous faire savoir que les sapeurs-pompiers sont amenés à penser qu'au plus haut niveau du département on essaie par tous les moyens de faire disparaître le volontariat. C'est mon devoir d'attirer respectueusement votre attention sur la gravité de la situation actuelle. La grande machine est en marche, et nous ne pouvons plus reculer devant « La départementalisation ». Nous ne perdons pas espoir. Mon but, ce sont les formations. Certains d'entre nous ont montré leurs preuves. J'en suis fier, car nous devons rester attentifs et mobilisés pour garder intacte l'image de tout ce qui a fait de notre profession un exemple.



André Cohez et Pascal Ambre : les diplômés de cette Sainte-Barbe.

Je m'associe avec tous mes hommes pour vous remercier de votre accueil et de vos gestes de générosité lors de nos divers passages.

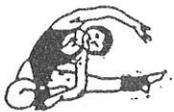
Je remercie aussi Monsieur le Maire et le Conseil Municipal pour le budget 1998.

Soldats du feu ou secouristes, les pompiers mettent leur point d'honneur à mériter leur popularité. « SAUVER OU PERIR » pour assurer la sécurité des personnes, des biens, de l'environnement contre les risques d'accident, de sinistres, de catastrophes de toutes natures résume très bien le sens profond du devoir des hommes.

Je terminerai en vous souhaitant au nom de tous les hommes de la compagnie, actifs et honoraires, une bonne et heureuse année pour 1999.

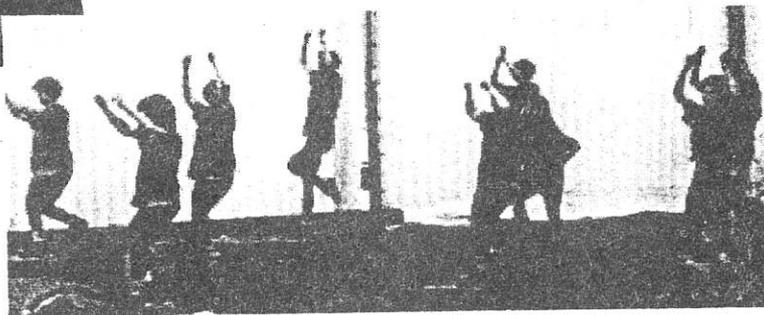
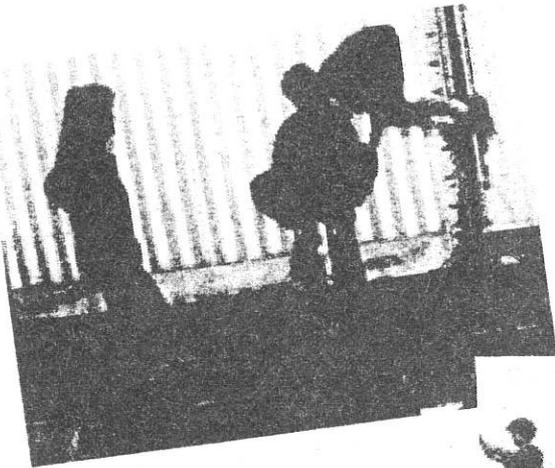
Le Sous-Lieutenant
Jean-Pierre CADART

MAMETZ GYM FORM'



Voici à nouveau une année achevée.

Un fois de plus, ce fût une très bonne année pour notre association. Nous avons eu une superbe fête le 21 mai avec beaucoup de volontaires pour œuvrer à la préparation et au bon déroulement de cette journée, pour faire les démonstrations ainsi que les inscriptions au repas ; pratiquement tous les adhérents se sont inscrits avec leurs familles. C'est magnifique !



Ce début de saison, septembre 1998, a vu la naissance d'une nouvelle section : *la gymnastique douce* qui connaît le même succès que la gymnastique volontaire. Du côté des enfants, nous avons trois groupes (de 4 à 16 ans) qui fonctionnent le mercredi après-midi de 16 H 30 à 19 H 30 et nous allons pouvoir dès la rentrée de janvier 1999 proposer la *baby-gym* qui s'adresse aux enfants de 2 à 4 ans afin de répondre à la demande que bien des parents nous avaient formulée. Rendez-vous est donné dès le 6 janvier 1999 à 15 H 30.

Un rappel de nos horaires :

- **Gym volontaire** : lundi 14 H 15, mardi 19 H, vendredi 19 H 15
- **Marche** : mardi 9 H 30, jeudi 9 H 30
- **Gym douce** : jeudi 15H
- **Baby gym** : mercredi 15 H 30
- **Gym enfants** : petits 16H 30, moyens 17 H 30, grands 18 H 30

 Pour tous renseignements,
n'hésitez pas à appeler :

Isabelle BAROUX : 03-21-95-66-54

Anne-Marie LEBRUN : 03-21-12-12-79

Maryse LEROY : 03-21-95-84-71

Toute cette dynamique équipe vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et bonne santé pour l'année nouvelle.

La Présidente
Maryse LEROY

E.S. MAMETZ-REBECQUES SECTION FOOTBALL



Les membres du comité de l'E.S.M.R. présentent aux licenciés du club, à leurs familles et à toute la population leurs vœux de bonheur et de bonne santé pour cette année 1999.



Les joueurs avec leur entraîneur Martial Leprêtre.

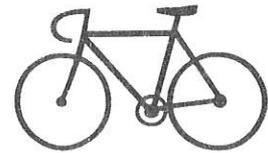
Ils remercient la municipalité de Mametz et de Rebecques pour leurs aides financières (subvention) et matérielles ainsi que les commerçants et artisans si souvent sollicités et toutes les personnes qui ont répondu présent lors de nos manifestations.

L'effet Coupe du Monde n'a pas produit auprès de la jeunesse locale de motivation supplémentaire pour s'inscrire au club car l'effectif par rapport à la saison dernière reste sensiblement le même avec 135 licenciés dont 65 jeunes.

L'entraînement des jeunes a lieu le mercredi après-midi à partir de 14 H 30 où il est toujours possible de prendre une licence. Qui dit jeunes dit encadrement, c'est pourquoi nous lançons un appel à ceux qui voudraient nous rejoindre afin d'étoffer celui-ci qui est insuffisant pour les six équipes.

Le Président
J.P. Quéty

CYCLOTOURISME



Y-a-t-il encore des cyclos à Mametz ?

Cette question, quelquefois posée à l'un ou à l'autre membre du Club, nous permet de penser que nous ne faisons pas assez de publicité ! C'est peut-être un tort, mais contrairement à d'autres clubs, nous n'aimons pas étaler à longueur de colonnes de journaux des « exploits » qui, dans le cadre de cyclotourisme, n'intéressent en fait que ceux qui les accomplissent.

Et pourtant !

Malgré un effectif limité (16 licenciés cette année, dont 2 femmes et deux jeunes) on peut dire que le Cyclo-Club de Mametz a bien été présent un peu partout dans l'hexagone. Un long week-end à sillonner les Hautes-Vosges ou un départ à vélo pour la Normandie pour certains, un tour de Corse à vélo, de nombreux cols alpins gravis à la force du mollet pour d'autres, une bonne participation, pour la 7^{ème} fois, à la Semaine Fédérale Internationale de Cyclotourisme cette année à Charleville-Mézières, sans oublier les nombreux brevets régionaux auxquels ont participé ceux qui l'ont désiré, voilà en gros le bilan des sorties extérieures.

Cette année encore, le plus assidu dépassera les 12 000 km, plusieurs seront en dessous des 8 000 / 9 000 km.

Seulement voilà : quand on détaille comme cela notre activité, je pense qu'on « effraie » un peu certains qui viendraient bien nous rejoindre, mais qui hésitent devant une perspective d'efforts trop important pour eux. A ceux-là, je voudrais dire que plus de la moitié des effectifs du Club ne fait du vélo que quelques heures le dimanche matin, plus ou moins régulièrement. A Mametz, que ce soit à V.T.T. ou sur la route, pas d'esprit de compétition, qui serait d'ailleurs contraire aux principes de notre fédération : ce sont les plus en forme qui règlent leur allure sur les autres. J'espère que vous avez compris : du moment que vous arrivez à rouler à vélo sans les petites roues à l'arrière, vous pouvez venir nous rejoindre.

Départ à 9 h, tous les dimanches, place de Mametz.

Bonne Année à tous.

Paul BERNABLE



Chez les Carabiniers

Les Présidents, membres des bureaux, et des sociétés de tir de Crecques, Mametz et Marthes s'unissent pour vous présenter leurs vœux de bonheur, joie, et santé pour l'année 1999.

Nous sommes unis de même pour remercier notre ami Francis Gozet qui a demandé à être remplacé dans ses fonctions de Président à Crecques. Qu'il soit assuré de toute notre gratitude pour le travail qu'il a assumé, tant pour la société de Crecques que pour la réalisation des tirs inter-sociétés. Que la santé lui revienne pour nous apporter longtemps encore son amical soutien. Merci Francis.

Bienvenue à son successeur Franck Dautriche, il peut compter sur l'appui des Présidents de Mametz et Marthes qui l'attendent déjà pour le prochain inter-sociétés au Geai de Mametz.

Il nous reste à remercier la municipalité pour ses subventions et son soutien, ainsi que tous les amis qui, par leurs dons ou leurs présences à nos manifestations, nous prodiguent leurs encouragements.

Merci à tous et bonne année.

Les Présidents

Crecques
Franck DAUTRICHE

Mametz
Victor OBIN

Marthes
Bernard LEROY

G.C.D.A.

GROUPEMENT DES COMMERCANTS DÉTAILLANTS ET ARTISANS DE MAMETZ

Madame, Monsieur,

Le 4ème week-end commercial du mois d'août 1998 n'a pas eu lieu faute de réponses trop tardives pour mettre cette manifestation en place.

Ce 4ème week-end aura donc lieu le 1er août 1999 au stade de Crecques Mametz. Je compte sur le soutien de tous les commerçants détaillants et artisans de la commune pour mettre cette manifestation sur pied avec tout leur dynamisme.

Je donne rendez-vous courant janvier 99 pour l'assemblée générale.

A tous et à toutes, je présente mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'année nouvelle.

Le président et les membres du bureau.
Daniel DUCROCQ

"La Truite Mametziennne"

Au seuil de l'année nouvelle, c'est au nom de la Truite Mametziennne, et de son amicale, qu'il me revient de présenter à chacun et chacune d'entre vous les meilleurs voeux pour 1999.

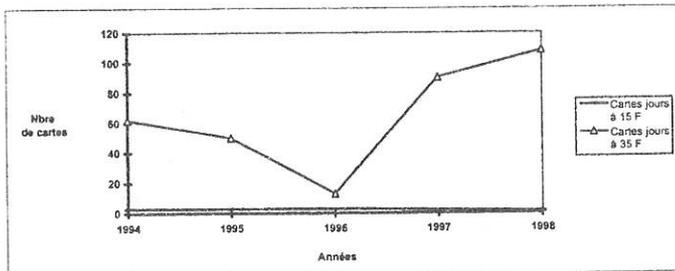
Cette année, c'est à travers les pages du bulletin communal que nous avons voulu vous faire partager la vie de notre association, ses effectifs, sa gestion rigoureuse et intègre.

Près de 800 personnes ont cotisé en 1998 dont 119 enfants de moins de 16 ans, qui verront leurs cotisations ne subir aucune augmentation en 1999 comme cela se fait depuis 1994. Le volume de truites sera en augmentation de 30% soit 1 040 kg. Pour l'étang, ce même volume en poissons blancs sera doublé ainsi que le carnassier.

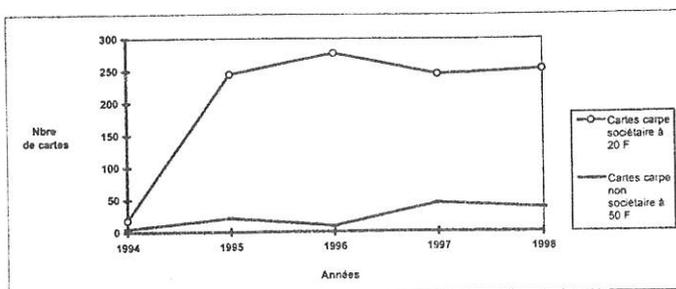
ANNEE 1998

RECETTE ETANG

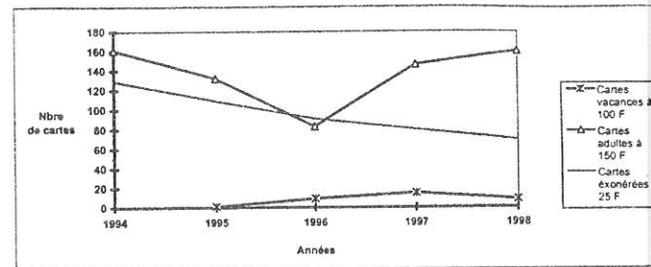
	1994	1995	1996	1997	1998	1998 (valeur en frs)
Cartes jours à 15 F	3	3	3	2	1	15
Cartes jours à 35 F	62	50	13	90	108	3 780
						Total = 3 795 F



	1994	1995	1996	1997	1998	1998 (valeur en frs)
Cartes carpe sociétaire à 20 F	18	244	277	245	252	5 040
Cartes carpe non sociétaire à 50 F	5	21	9	44	37	1 850
						Total = 6 890 F

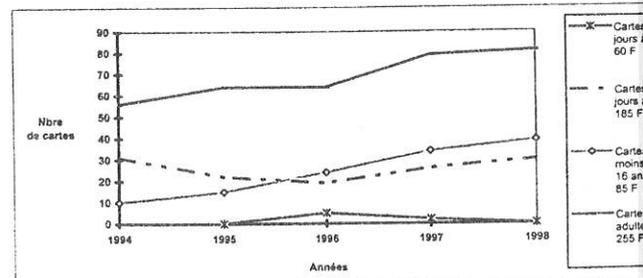


	1994	1995	1996	1997	1998	1998 (valeur en frs)
Cartes vacances à 100 F		1	9	15	8	800
Cartes adultes à 150 F	161	132	83	146	160	24 000
Cartes exonérées à 25 F	129	109	91	80	69	1 725
						Total = 26 525 F



RECETTE RIVIERE

	1994	1995	1996	1997	1998	1998 (valeur en frs)
Cartes jours à 60 F		0	5	2	0	5
Cartes jours à 185 F	31	22	19	26	30	5 550
Cartes moins de 16 ans à 85 F	10	15	24	34	39	3 315
Cartes adultes à 255 F	56	64	64	79	81	20 655
						Total = 29 520 F



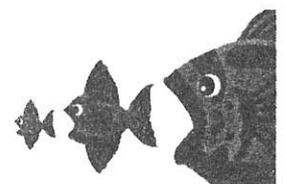
Merci à vous, qui de près ou de loin témoignez amitié à notre association.

Merci aux bénévoles, épouses, riverains, commerçants et artisans, garde, trésorier, secrétaire, dépositaires de cartes de pêche, aux services communaux, administratifs et au Conseil Municipal qui porte une attention particulière à la pêche. Pêche qui contribue au développement de notre commune, et qui devra encore dans les années à venir faire preuve d'imagination de travail, et de gestion sérieuse et intelligente.

Pour tous renseignements, appeler le 03-21-39-29-85.

Bonne Année, Bonne Santé à tous.

René MASCLLET





Association Canine de Mametz

L'année 1998 se termine en beauté pour l'Association Canine de Mametz qui peut maintenant vous accueillir dans un local, pour cela nous tenons à remercier la Municipalité.

Chaque mois nous accueillons avec plaisir de nouveaux adhérents, notre petite association grandit.

Les horaires sont les suivants :

- le samedi de 14h30 à 16h30
- le dimanche de 10h à 12h.

A partir de février 1999, l'association est ouverte le mercredi de 14h30 à 16h30.

Les moniteurs se feront une joie de vous recevoir et dissiper vos craintes ou vos doutes sur l'utilité d'une association canine, en répondant à vos questions.

Pour tous renseignements :
appeler le **03-21-38-07-46**

Afin de vous aider à mieux comprendre votre compagnon et de vivre en harmonie avec lui car l'adoption d'un animal n'est pas un caprice d'un instant mais un véritable engagement, nous sommes là.



L'Association Canine de Mametz présente ses meilleurs vœux pour l'année 1999 aux Mametziens et aux Mametziennes sans oublier longue vie à nos chers compagnons.

Le Président



Chers Mametziennes et Mametziens !

Voici venue la fin de l'année 1998, et avec elle, se termine notre septième année d'existence. Depuis maintenant sept ans, nous venons, le bureau et moi-même, vous présenter nos meilleurs souhaits de bonheur et de réussite pour une nouvelle année. Et, c'est avec beaucoup de chaleur que nous vous les renouvelons une fois de plus.

Notre association se porte bien, et vit tranquillement au rythme des saisons. principales sources d'inspiration, pour la confection des vêtements et autres travaux de couture.

Noël dernier, nous étions au « Marché de Noël » à Aire, et nous aimerions remercier toutes les personnes venues nous rendre visite, tant pour acheter que pour nous encourager à continuer . Cela fait chaud au coeur de voir que le travail manuel est toujours reconnu. Nous vous y donnons rendez-vous, non pas cette année, le travail de préparation étant trop important, mais pour Noël 1999, au seuil d'un nouveau millénaire...

Venez donc nous rejoindre chères Mametziennes. Ne laissez plus l'envie de coudre vous tenailler ! Venez rejoindre nos deux groupes le MERCREDI de 18 heures 30 à 20 heures 30 et le JEUDI de 9 heures à 11 heures.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez toujours appeler au 03 . 21 . 95 . 26 . 07 ; 03 . 21 . 95 . 35 . 02 ; 03 . 21 . 95 . 26 . 04 . Une nouvelle inscription est possible à tout moment de l'année. A bientôt.



Madame DEPRETZ et son équipe.

Club du 3ème Âge

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Au seuil de cette nouvelle année au nom du Club du 3^{ème} Âge, je viens vous présenter nos meilleurs Voeux de bonne et heureuse année. Pour vous divertir, des voyages sont prévus : le premier aura lieu le 23 mars 99, il est ouvert à tous, d'autres suivront. Souvenez-vous lorsque nous sommes allés à l'Assemblée Nationale. Ce fut un beau voyage. Voici la photo de groupe.



Pas besoin de vous rappeler que nous nous réunissons tous les jeudis après-midi salle de réunions, que les nouveaux adhérents sont cordialement reçus ; au sein de notre association règne une bonne ambiance où les jeux sont prioritaires.

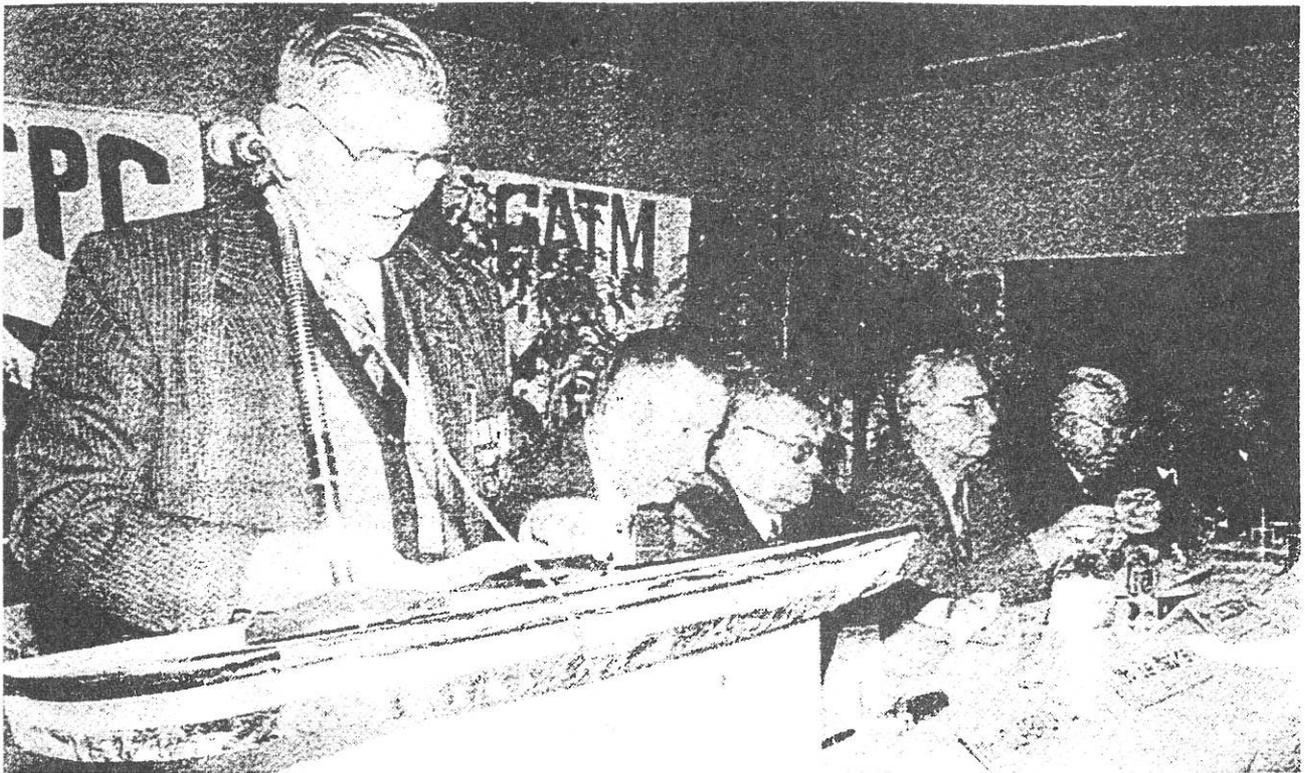
Nous remercions Monsieur le Maire, les Adjointes au Maire et le Conseil Municipal pour la salle qu'ils mettent à notre disposition, le transport, la somme qu'ils nous allouent et la sonorisation. Que ce nouveau siècle qui arrive nous donne du travail pour nos jeunes, qu'il n'y ait plus de sans-logis et plus de catastrophes dans le monde, que chacun puisse vivre en paix.

A toutes et à tous, Bonne Année, Bonne Santé

Votre Présidente
Mme BULOT

ACPG-CATM-TOE

Pour les ACPG-CATM-TOE de Mametz, l'année 1998 fut celle du Congrès : pour la première fois depuis 53 ans, plus de 300 personnes représentant les 63 sections de l'arrondissement de Saint-Omer se retrouvaient à la Salle des Fêtes du village, en présence des autorités locales et d'arrondissement et de son président départemental Albert DECOIN.



De nombreux sujets furent débattus au cours de cette journée. Une avancée a pu être constatée dans l'attribution de la carte de combattant. Depuis décembre 1997, les anciens justifiant de 18 mois de service en Algérie se sont vu décerner cette décoration. Cette durée devrait être diminuée à l'avenir, et surtout des dispositions devraient être prises envers les rappelés, d'autant plus que Monsieur Masseret, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants a pour la première fois lors du congrès de Saint-Malo prononcé le mot "guerre" en ce qui concerne le conflit algérien qui, rappelons - le , a fait 30 000 morts et 300 000 blessés ou malades (3 000 000 de français directement impliqués).

En plus des revendications légitimes de ses membres, notre association a surtout un rôle social qui se fait en partie grâce à la vente des calendriers dont les fonds recueillis sont intégralement reversés aux personnes dans le besoin ou qui souffrent.

Habitants de Mametz, soyez remerciés de l'accueil fait à ceux qui se dévouent pour effectuer cette vente.

Le 8 mai 1999 verra une importante remise de décoration. Vous êtes tous invités à honorer les récipiendaires.

Au cours de l'année 1998, le seul ancien combattant des TOE de la section nous a quitté, Monsieur VANACKER est décédé le 30 mars , ainsi que notre président Yves DELANNOY le 22 novembre.

En conclusion, bien des revendications restent à satisfaire, pour cela notre association doit vivre unie et dans l'esprit de camaraderie qui est le sien.

Le président, le bureau, les membres de l'association des ACPG-CATM-TOE vous prient de bien vouloir accepter leurs meilleurs voeux pour 1999.

Le président
Marceau GOZET

Action Catholique des Enfants

Dans le Pas-de-Calais, l'ACE est divisée en 16 zones.

Les clubs mametziens sont rattachés à la 9^{ème} avec Coyecques, Campagne-les-Wardrecques, Roquetoire, Isbergues et Aire-sur-la-Lys.

A Mametz avec l'arrivée de nouveaux participants, nous avons dû modifier la structure.

Il a fallu créer un Club TRIOLO pour les enfants âgés de 11 à 15 ans.

Club PERLIN : animé par Marie Delehedde, Laëtitia Verbrugge et Roxanne Jenback.

Club FRIPOUNET : animé par Aline Vernier, Laëtitia Depretz et Stéphanie Lecigne.

Club TRILO : animé par Alice Laloux et Magalie Cadart.

Cette année, 40 enfants fréquentent régulièrement l'ACE le samedi de 14 heures à 17 heures.

Ils se sont dotés d'un code de bonne conduite ou « Charte » qui se résume en 4 points :

- 1) se respecter mutuellement
- 2) savoir écouter les autres
- 3) découvrir et échanger entre eux
- 4) se partager le sens des responsabilités

Plusieurs manifestations ont marqué l'année 1998. Le 30 janvier à Roquetoire réunion du CDR (Comité des Responsables) pour préparer le calendrier de l'année car l'ACE est une association vivante et structurée. Pendant le Carême, le vendredi 13 mars a eu lieu la soirée « Partage » à Rebecques à laquelle les enfants ont mimé le chant de Marie Laforêt « Cadeau », elle a rassemblé plus de 70 participants.

Le moment tant attendu était la sortie de fin d'année au Moulin de la Tour à Dennebroeucq. Le 1^{er} juillet, 45 enfants et adultes se sont retrouvés à l'entrée du Parc de jeux. Ce fut une réussite, le soleil était de la partie, journée exceptionnelle, les enfants prirent d'assaut les manèges, d'autres moins intrépides firent connaissance avec le parc animalier et découvrirent le lama du Capitaine Haddock.

Un pique-nique pris en commun permit un peu de repos aux animatrices.

Hélas tout a une fin, à 18 H 30, il fallut prendre le chemin du retour en se promettant de remettre cela l'année prochaine. Où ?

Le 250^{ème} anniversaire de la naissance de Saint-Benoît Joseph Labre a permis aux enfants de découvrir sa maison natale et l'église de Amettes.

En espérant que l'année 1999 soit aussi enrichissante que 1998, qu'elles permettent à tous de la passé dans la joie et la bonne humeur.

Merci à monsieur le Maire et son Conseil Municipal de mettre à notre disposition la petite salle de réunion et à Monsieur Augustin Labitte pour l'établissement régulier du planning d'occupation.

Merci à tous les bénévoles, monitrices, accompagnateurs et parents qui par leur aide ont permis de réaliser, je dirai, « un parcours sans faute ».

L'ACE est ouverte à tous, si des enfants désirent encore nous y rejoindre, ils seront les bienvenus. Renseignez-vous auprès des animatrices.



Meilleurs Voeux à tous.

L'Accompagnateur



C'est QuoiUN LIVRE ?.....

UN LIVRE... c'est une porte ouverte.....

UN LIVRE...c'est une rencontre désirée ou imprévue....

UN LIVRE...c'est un soleil dans un monde qui fait silence.....

UN LIVRE...c'est toujours un Plus, rarement un Moins....

UN LIVRE...c'est un ami, tout simplement.....

ALORS !....Laissez-vous tenter par ce **MONDE DU LIVRE** qui est à votre disposition, à **MAMETZ**, dans une

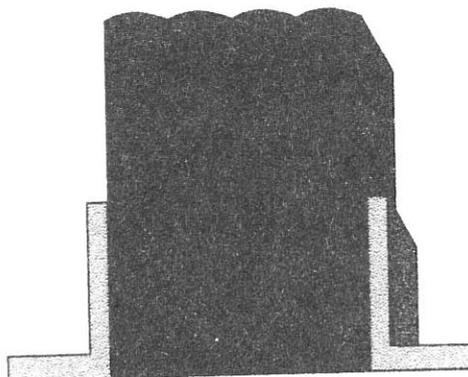
BIBLIOTHEQUE

où tous les genres se côtoient et où des personnes, entièrement bénévoles, sont heureuses de vous accueillir et de vous guider dans votre choix, si vous le souhaitez.

OUVERTURE pour les adultes : **MERCREDI** de 16 à 18 H.
VENDREDI de 17 à 18 H 30
pour les scolaires : **VENDREDI** de 15 H 30 à 17 H

**Yvette CARON, Sabine BIALASIK, Jeannine BROCVIELLE, Viviane GUFFROY,
Marie-Noëlle KASPRZYK, Corinne MACHEN et Betty MOREL**
vous attendent.

Elles profitent de l'occasion qui leur est donnée dans ce Bulletin pour remercier toutes les personnes qui leur apportent aide et encouragements mais, en raison de l'exiguïté du local, elles demandent de cesser, pour l'instant, les dons de livres, les rayons étant saturés.



CALVAIRES.....CHAPELLES.....

PONCTUATION DE NOS CHEMINS FAMILIERS

Voilà déjà bien des années que, par l'intermédiaire de ce Bulletin Communal, nous parcourons ensemble notre Village, cherchant à retrouver, à travers les méandres des rues, des sentiers, des ruisseaux, derrière les murs des bâtiments, dans les grimoires poussiéreux et surtout, dans les mémoires individuelles ou collectives, ce qui a contribué à faire de MAMETZ ce qu'il est aujourd'hui.

Cette année, je vous invite à **REGARDER** quelques éléments familiers de notre horizon, si familiers que nous ne les voyons guère et à nous **INTERESSER** à l'histoire de chacun, sur la base des éléments que j'ai pu glaner. Il s'agit des nombreux calvaires et chapelles qui jalonnent les rues de notre Commune. Pour cela, nous allons essayer de suivre un itinéraire qui vous permette de vous repérer facilement.

Nous sommes à Mametz, venant d'Aire-sur-la-Lys. A la bifurcation, des C.D.157 et 189, se dresse

LE CALVAIRE CHOQUART

Pourquoi le dénomme t'on ainsi ?...Parce que le lieu-dit a conservé le nom d'un sieur CHOQUART qui possédait des biens dans le secteur. L'érection de ce Calvaire a été l'œuvre de M. l'Abbé SENECHAL, Curé de Mametz, en action de grâces après l'Armistice de 1918. L'inscription posée à la base du monument dit : « *A LA MEMOIRE DE NOS HEROS DE LA GRANDE GUERRE 1914-1918* ». L'Abbé fit l'acquisition du terrain et, ayant réuni les fonds, commanda le Christ. Victor DEFRANCE, par ailleurs Conseiller Paroissial, se chargea de maçonner le piédestal. Hélas, l'Abbé SENECHAL, frappé par la maladie, dut abandonner son poste en 1925 et c'est à son successeur, M. l'Abbé SELIN, que revint l'honneur d'organiser les cérémonies de la Bénédiction qui eurent lieu le 3 juillet 1927. Une série de vieilles photos nous rappelle les figures du cortège imposant qui sillonna les rues du village ornées de fausses-portes, de guirlandes et d'une haie de gens endimanchés et pleins d'admiration. Comme à toute bénédiction de Calvaire, il y avait une musique en tête, suivie des bannières, des « chandelles » de l'église, des saints les plus populaires, ayant, pour une fois les traits des paroissiens : Céline GOZET représentait Jeanne d'Arc, en cuirasse portant son oriflamme, (flanquée d'hommes d'armes en cuirasse eux aussi,), Sainte BARBE avait les traits de Léa DENIS, Notre-Dame Panetière, entourée de petits moissonneurs présentait les clefs de la ville, etc.....et, précédant le Clergé, le Char drapé et fleuri sur lequel le Christ à qui Arthur PRUVOST, immobile donnait un visage humain, était veillé par une nuée d'angelots dans lesquels on avait peine à reconnaître les bambins turbulents de la Paroisse, pour une fois pétrifiés de sagesse.

Le Calvaire est toujours à sa place, entretenu et fleuri par la Commune qui a pris le relais de l'Association Saint Vaast. Peut-être est-il un signe de bienvenue pour le voyageur qui prend le temps de lever les yeux vers lui en abordant Mametz.

L'ORATOIRE DE LA RUE DES CARRIERES

Descendons la Rue du Château pour remonter vers l'église par la Rue des Carrières. Sur notre droite, juste avant l'habitation de M. et Mme **GOZET JOLY**, niché entre deux tilleuls, vous découvrirez un oratoire minuscule abritant une Vierge de style médiéval tenant un oiseau sur le doigt. Ce lieu de recueillement, à l'origine, un simple tronc d'arbre abritant une statue de la Vierge, a été créé, de temps immémorial par les propriétaires du terrain, et leurs successeurs ont, au long des années, respecté et entretenu cette petite chapelle dont le modèle actuel semble dater de la fin du 19^{ème}. Qu'ils en soient félicités et remerciés.

LA CHAPELLE DUFEUTRELLE VAN DE CASTEELE

Pourquoi, me direz-vous, parler ici de ce qui ne sera bientôt plus qu'une ruine ?... Cette ruine, vous la trouverez dans le cimetière, contre le mur sud de l'église. Si la porte, rouillée et enfoncée reste trop souvent entrouverte, si les ardoises de la toiture s'envolent les unes après les autres, les murs résistent et, malgré vandalisme et pillages, ce lieu reste la sépulture de la famille **DUFEUTRELLE VAN DE CASTEELE**. Souhaitons qu'un jour ou l'autre, quelque représentant de ces familles (il en existe encore...) pense à redonner un peu de dignité à cet édifice qui fait partie du patrimoine et du paysage.

LA GROTTTE DE LOURDES

A l'extrémité de la rue du Contour de l'église, prenons, à droite, la Rue du Moulin. Nous allons passer devant un Monument qui se veut une évocation de la Grotte de Lourdes. C'est après la Guerre de 1939-1945 que M. l'Abbé **ROSE**, curé de Mametz, exhorta ses paroissiens à manifester leur reconnaissance envers la Vierge qui les avait préservés de bien des maux inhérents aux conflits. Les fonds furent réunis sans trop de peine et la Commune donna volontiers son accord pour l'édification du Monument sur un terrain communal dénommé « Place du Tombeau » en raison, probablement, de l'existence, à cet endroit, au Moyen-Age, d'une sépulture mérovingienne, terrain situé symboliquement à la limite du bombardement qui épargna le centre du village. L'ensemble, tel que nous le connaissons, fut conçu et réalisé par un « artiste » hazebrouckois. La copie, hélas, est loin du modèle et les années n'ont pas apporté une patine qui eût pu gommer les imperfections, mais l'essentiel n'est-il pas de rappeler la place que tient la Vierge dans le cœur de tant de Mametziens pour qui Lourdes est une seconde patrie.

Remontons maintenant la rue du Moulin. Nous nous souviendrons au passage qu'au début du siècle, un vieux calvaire tendait ses bras dans ce que l'on appelait « la pâte Lempereur » (derrière l'actuelle maison de M. **AVOT**). De ce calvaire, il ne reste que de rares traces dans les mémoires des anciens...

Traversons la départementale, et, par la rue de la Gare, nous arrivons face au

CALVAIRE DE MONBUS

La famille ALLOUCHERY DELRUE a acheté, voilà quelques décennies, à la famille de GHELUVELT, descendante des de MAUBUS, seigneurs du lieu, le terrain sur lequel a été érigé à une époque indéterminée mais sûrement ancienne, ce magnifique calvaire, enchâssé dans un écrin verdoyant qui lui conserve son style et le met en valeur. M. et Mme ALLOUCHERY LEFER et leur fils José ont à cœur d'entretenir et de conserver l'édifice. Le bois de la croix, dégradé par les années et les intempéries a été remplacé après la guerre, par un autre bois fourni gratuitement par la scierie LARTISIEN de Blessy et façonné par Francis FAUCON. Dommage que nos Aînés ne nous aient laissé que des bribes des légendes entourant ce calvaire. Le tout étant impossible à vérifier, il faut bien renoncer à en faire état.

Prenons maintenant la direction de Marthes par la Rue de la Plaine. Après le premier virage, nous allons nous trouver en face d'un autre Calvaire :

LE CALVAIRE DEHURTEVENT

Ce Calvaire a été érigé par les familles BOYAVAL MARQUANT et DEHURTEVENT AMAT vers 1832. Il figure d'ailleurs sur le plan cadastral de cette époque, et il a donné son nom au chemin qui était, autrefois, la principale voie d'accès au Rietz de Marthes. Il fut restauré en 1938 par la famille DEHURTEVENT ALLOY.

Sur le socle, on peut lire une inscription en latin :

O CRUX AVE, SPES UNICA

- (Salut, ô Croix, unique Espérance)

Le support du Christ fut taillé dans un chêne coupé dans le bois de M. Dehurtevent. La petite histoire nous raconte qu'un cheval attelé pour tirer le tronc paya de sa vie ce gros effort. Le charron de Blessy aurait laissé sécher le bois pendant trois années avant de le façonner. Là aussi, la bénédiction du calvaire rénové fit l'objet d'une grande fête.

LA CHAPELLE à NOTRE-DAME DE FATIMA

La Paroisse de Marthes a également voulu son ex-voto après le conflit de 1945. Il a été réalisé en l'honneur de Notre-Dame de FATIMA dont le culte commençait à se répandre avec le récit des Apparitions de la Vierge au Portugal. Ce fut Mme BOURGOIS (Reine ROCHE) qui offrit l'emplacement, juste à l'angle de la place du Rietz et du chemin qui mène vers l'église. Du haut du talus, l'ensemble s'intègre bien dans le paysage et répond à l'idée qui a présidé à sa conception : Bénir et Protéger. Il a été placé sous le vocable de Notre-Dame du Rosaire.

Nous allons maintenant traverser la Place du Rietz dans toute sa longueur, en passant devant le monument aux Morts. A l'angle de la Place et de la rue des Champs Lambert qui mène à Blessy, voici

LE CALVAIRE BOYAVAL

Ce Calvaire, érigé au 19^{ème} siècle, par la famille **DELVAR LEVECQUE**, à la mémoire de ses parents défunts, a été rénové par ses descendants et à nouveau béni en grande pompe sous le patronage de M. l'Abbé **SELIN**, peu avant son départ de la Paroisse, en 1933. La partie maçonnée a été réalisée, comme pour le Calvaire **CHOQUART**, par Victor **DEFRANCE** et il se différencie assez peu des autres Calvaires bien qu'il paraisse plus élevé, en raison probablement de l'absence d'un rideau d'arbres. Un cœur fixé au bois de la Croix porte l'inscription votive : « *Erigé par la Famille **BOYAVAL DELAYEN** à la mémoire de leurs parents défunts - 1931* »

LA CHAPELLE de NOTRE-DAME DU PERPETUEL SECOURS

Sur la rue des Champs Lambert, à l'angle de celle-ci et du chemin qui conduit à la ferme de Léonce Dehurtevent, voici une Chapelle toute pimpante derrière sa façade de briques roses protégée par un auvent de tuiles brunes. Construite en 1939 par la famille **DEHURTEVENT CARON**, elle se situe actuellement sur la propriété des enfants de la famille **DEHURTEVENT SAISON** qui l'entretiennent avec dévotion. Cette Chapelle fut érigée en remerciement pour la guérison d'un grand blessé de la guerre de 1914. L'intérieur comme l'extérieur témoignent de l'intérêt que la famille porte à ce petit monument.

Nous allons maintenant faire demi-tour et, au croisement, prendre à gauche, la Rue d'Enguinegatte. A la sortie du village, à gauche, on trouve le Chemin des Wattines où vers 1925, on trouvait encore les vestiges d'un Calvaire aujourd'hui disparu comme il semble avoir disparu des mémoires (Ceci est un vieux souvenir de **Michel DELVART** qui, avec les autres enfants de chœur, allait « régaler » jusque là avec sa crécelle, pendant la Semaine Sainte.)

Et il nous faut encore parcourir une centaine de mètres pour trouver, en bas de la côte, sur le « flégard » à droite

LA CHAPELLE GADELIN

Encadrée de vert, elle semble simplement posée sur un tertre fait tout exprès pour l'accueillir. Cette chapelle a été construite par deux notables du village : **Paul et Achille GADELIN**, qui habitaient non loin de là, à la fin du siècle dernier. On a, semble-t'il, employé pour sa construction une pierre de Blessy et non la brique. La friabilité de la pierre n'a pas résisté aux intempéries (et au choc d'une rencontre avec un motocycliste anglais qui, venant du camp d'aviation de Rely, manqua son virage). Aussi, la façade a dû être réparée au temps où **André LIGNOT** était encore apprenti chez un certain Deligny. Elle est toujours couverte de tuiles brunies, les côtés ont été cimentés et la façade offre le rose de ses briques au voyageur qui descend d'Enguinegatte. L'intérieur, bien modeste, 3 M2, pas plus, abrite une statue de Notre-Dame de Lourdes qui a remplacé la Vierge Miraculeuse. **Michel BONNEL** et son épouse, mettent leur point d'honneur à entretenir le tout en excellent état.

Puisque nous sommes en promenade, remontons la départementale, étant passés sous le pont de l'autoroute, en haut de la côte, nous aurions pu, il y a quelques années, saluer « **LA CAPELLETTE** » (Autrement dit « la petite chapelle ». Là aussi, une simple statue de la

Vierge, dans un tronc d'arbre à l'origine, était protégée par un minuscule auvent de bois. Qu'en est-il aujourd'hui ?.....Hélas, le creux du bouquet d'arbres et quelques planchettes disjointes ont bien gardé l'empreinte de l'oratoire mais la statue s'est envolée et il faut bien avouer que tout ce vandalisme n'incite guère à une quelconque restauration.

Revenons vers le Centre du village et prenons la direction de Crecques. A la sortie de la Place, à gauche, à l'angle de la Rue de la Place et de la Rue de la Chapelle, la bien nommée, voici

LA CHAPELLE NOTRE-DAME DE LA PAIX

C'est, sans contredit, la plus ancienne chapelle de Marthes. Elle fut construite en 1808 par **Melles FIOLET** qui étaient les grand-tantes de **Gaston LEMAITRE**, et qui exploitaient la grande ferme de l'autre côté du chemin. Cette chapelle fut élevée en remerciement pour les jeunes gens qui revinrent indemnes des guerres napoléoniennes (Dieu sait qu'ils furent peu nombreux !...). Dans son écrin de verdure, elle a conservé un style inimitable et le charme des vieilles chapelles d'autrefois. Construite en pierres de Blessy, coiffée de tuiles, elle se clôt par un oculus sur une porte en bois peint. De bonnes dimensions (environ 5 M2) elle abritait autrefois une superbe statue de Notre-Dame de la Paix qui avait été sculptée dans une racine de tilleul. Hélas, cette statue a subi le sort de tant de merveilles que nous n'avons pas su protéger puisqu'elle a été volée vers 1980. Une maigre consolation : elle avait été photographiée par **M. WINTREBERT**, conservateur des objets historiques qui, de longue date, manifeste son intérêt à notre Commune. **Rose et Raymonde LEMAITRE**, propriétaires actuelles du lieu, conservent pieusement cette photographie. Gardiennes attentives de ce patrimoine irremplaçable, elles ont mis la chapelle sous la protection de Notre-Dame de LOURDES.

Nous allons quitter Marthes pour gagner Crecques, moins riche en vestiges du genre. Prenons la direction de Théroouanne, voici, sur notre droite

LE CALVAIRE DE LA FAMILLE FAUCON

Edifié au bord de la route dans le jardin qui jouxte la maison de **Victor et Marie-Thérèse FAUCON VANBREMEERSCH.**, ce Calvaire, semblable à ceux que nous avons rencontrés dans notre promenade, a été érigé par la famille de **Edouard FAUCON LERICHE** (parents de **Constant FAUCON**), cultivateurs à Crecques, comme l'attestait la plaque d'origine « *Ce Calvaire a été érigé le 17 JUIN 1894 par les époux FAUCON LERICHE* ». Par les soins de l'Entreprise de maçonnerie de Georges PRUVOST, le béton a remplacé le bois de la croix qui n'a pas résisté à l'usure des années.

LA CHAPELLE NOTRE-DAME DU TRES SAINT ROSAIRE

Sur le talus, presque en face du Calvaire, voici une chapelle de style néogothique d'une conception un peu différente de ses consœurs. Construite en pierres sur un soubassement de briques, coiffée d'ardoises, l'intérieur présente des consoles sculptées en grappes de vigne d'où partent les nervures de la nef. Le berceau est éclairé par 4 baies en arc brisé. Les vitraux sont

l'œuvre de Latteux-Bazin, maître-verrier à Maisnil-Saint-Firmin (Oise). Des statues en plâtre décorent l'édifice où trône un autel en pierre sur un pavage représentant une rosace.

Ce petit monument a été construit en 1887 par Melle **Flore BAURAIN** dont les anciens n'ont pas oublié la silhouette imposante. Melle **BAURAIN** habitait dans le petit « château » en face de la chapelle. Elle a voulu, par son geste, perpétuer la mémoire de ses parents, **Louis BAURAIN** et **Mélanie DEFRANCE**, décédés en 1884 et remercier le ciel de l'avoir conservée en vie après une typhoïde alors que ses quatre frères et sœurs étaient tous décédés en bas âge.

Les descendants de la famille **VANBREMEERSCH BAURAIN** sont fiers d'entretenir la Chapelle en bon état et on ne peut que les en féliciter. Dommage qu'il n'y ait plus guère d'occasions festives : Processions ou Neuvaines, qui permettent au public d'en admirer l'intérieur.

LE MONUMENT DE LA RECONNAISSANCE

Les paroisses de Mametz et Marthes ayant, à l'issue de la guerre de 1945 fait édifier les Monuments que nous avons rencontré plus haut, les paroisses de Crecques et Rebecques ont voulu également manifester leur reconnaissance envers le Ciel et la Vierge. Sous l'impulsion vigoureuse de **M. l'Abbé DAMIDE**, les deux villages décidèrent d'unir leurs efforts pour réaliser une œuvre commune. L'endroit choisi se prêtait à merveille à ce projet. Situé à la limite exacte de Crecques et Rebecques, près d'un terrain dont la possession fit l'objet d'une controverse séculaire, il ne fut pas difficile de faire l'unanimité et d'obtenir l'autorisation de la Commune qui, ultérieurement, se chargea tout naturellement de l'entretien des alentours. Un autel très simple, surmonté d'une statue de la Vierge est protégé par un rideau de conifères. Le vocable « **CŒUR IMMACULE DE MARIE** », les dates de part et d'autre de la statue : **1939** et **1945** ainsi que le nom des paroisses : **CRECQUES** et **REBECQUES** se détachent sur un fond de bleu alors que du cœur de la Vierge jaillit de façon très réaliste, un sang écarlate.

On se rappelle à Crecques que **Claudien FAUCON** reproduisit ce monument à l'aide de fétus, épis et grains de blé, afin de le présenter en ex-voto lors de la traditionnelle Procession de Notre-Dame Panetière où il dut rencontrer un succès bien mérité. Et, chaque année, le jour de la fête de l'Assomption, les paroissiens se retrouvent pour une Messe dans la ferveur et l'amitié, signe que le temps et la bonne volonté des hommes peuvent faire reculer les dissensions et les querelles stériles. C'est probablement la meilleure façon pour la Vierge Marie de continuer à manifester sa protection à notre coin de terre.

Et voilà terminé notre périple à la rencontre de nos chapelles et calvaires. Croyants, non-croyants ou tout simplement indifférents, j'espère que vous trouverez dans ces lignes une information, sans doute fort incomplète et je le regrette, mais aussi le désir de regarder mieux, de vous souvenir, et peut être de rejoindre dans la pensée, ces gens de votre village qui, même s'ils n'étaient pas tous des saints et si leurs mobiles étaient peut-être parfois très humains, avaient au moins le mérite de savoir dire « **MERCI** ».

Marie-Thérèse Delmaire
Décembre 1998



LES JOIES... LES PEINES DE L'ANNEE 1998



Bienvenue à ceux et celles qui viennent égayer les foyers



HERBAUT Mélinda	le 11-01 à Blendecques	18, Rue de la Plaine
PINSET Emilien	le 19-01 à Blendecques	10, Grand Rue
RIMETZ William	le 16-01 à Lille	12, Rue de la Plaine
DUCROCQ Valentin	le 14-02 à Blendecques	3, Rue de la Barre
GOZET Aurélien	le 18-02 à Blendecques	12bis, Rue du Moulin
BRIDOUX Maud	le 19-02 à Rang-du-Fliers	217, Grand Rue
ROUTIER Grégoire	le 23-02 à Blendecques	12, Rue du Château
FLAJOLLET Amélie	le 25-02 à Blendecques	4, Contour de l'Eglise
BLONDEL Théo	le 07-03 à Béthune	94A, Grand Rue
JENNEQUIN Clara	le 15-03 à Blendecques	6bis, Chemin de Monbus
BOGAERT Loïc	le 01-04 à Béthune	27, Rue de la Plaine
PRUVOST Arthur	le 24-04 à Blendecques	36, Rue de l'Anglet
MONTOIS Noé	le 10-06 à Blendecques	91A, Grand Rue
DAVROUT Arthur	le 16-06 à Blendecques	106, Grand Rue
DHIU Lucie	le 29-06 à Blendecques	4, Rue d'Enguinegatte
DAVROUT Tom	le 06-07 à Beuvry	98, Grand Rue
LECLERCQ Antoine	le 20-07 à St Pol-sur-Ternoise	16, rue de Bruchine
PAUCHET Guillaume	le 20-07 à Auchel	2, Rue de la Barre
DUFOUR Charlotte	le 02-08 à Blendecques	1A, Rue du Stade
DARQUES Elisa	le 02-10 à Blendecques	235, Grand Rue
LEKIEFFRE Antoine	le 04-10 à Blendecques	4, Rue de la Barre
LECAT Martin	le 16-10 à Blendecques	7, Rue de l'Eglise
CAMBIER Eva	le 23-10 à Blendecques	12, Rue de la Plaine
DEFOSSE Théo	le 26-10 à Blendecques	10, Rue des Carrières
CHARLET Rodrigue	le 28-10 à Blendecques	26, Rue de Bruchine

LEGRAND Romane	le 05-11 à Blendecques	22, Rue du Moulin
JOUAULT Grégoire	le 01-12 à Blendecques	104, Grand Rue
WIMEZ Anthony	le 29-12 à Blendecques	2, Chemin de Bronquart



Félicitations...Voeux de bonheur aux Jeunes Epoux

DARQUES Bertrand	et	PROSEK Emmanuelle	le 11-04 à Wignehies
HODICQ Yan	et	VANDENBUSSCHE Corinne	le 18-04 à Mametz
PLONGERON Bruno	et	QUETU Anne-Sophie	le 25-04 à Aire-sur-la-Lys
LEMAHIEU Ludovic	et	REBERGUE Valérie	le 23-05 à Aire-sur-la-Lys
DUBOIS Olivier	et	BLARY Sarah	le 27-06 à Mametz
DUMEZ Bertrand	et	DELATTRE Charline	le 04-07 à Mametz
HOCHART Hervé	et	DELMAIRE Florence	le 18-07 à Mametz
COURTOIS Jean-Marc	et	GENET Viviane	le 28-11 à Mametz

Aux Familles éprouvées, l'assurance de notre sympathie

CHARLEY née BOURY Agnès	le 23-02 à Mametz
FAUCON Edgard	le 05-03 à Helfaut
STEENKESTE née JOLY Marie	le 24-03 à Mametz
VANACKER Victor	le 30-03 à Mametz
ZOBEL née RAOULT Eugénie	le 26-04 à Aire-sur-la-Lys
VASSEUR née DELVART Marie	le 30-05 à Mametz
OBIN née DELEPINE Victoria	le 05-06 à Mametz
DELVART Michel	le 14-07 à Mametz
PETIT née DUVINAGE Lucienne	le 01-05 à la Chapelle d'Armentières
LABITTE Aurélie	le 25-08 à Mametz
BOURDREL Paul	le 25-08 à Bois-Bernard
PENNE Emile	le 07-09 à Mametz
DUBRULLE née MALAHIEUDE Huguette	le 27-09 à Helfaut
JOLY Marie-Louise	le 11-12 à Mametz
BELLENGIER Yves	le 12-12 à Mametz
MACHU Guy	le 16-12 à Mametz
CADART Bertin	le 31-12 à Helfaut

NAISSANCES :

Ils ont vu le jour en 1899. Nous fêterons leur centenaire cette année.

ASSEMAN Maurice	01-04	LEMAITRE Rose	18-09
BEAUCHAMP Séraphin	22-05	LIGNOT Marie	15-04
BLAEVOET Léon	20-12	MASSET Isèle	09-01
BOULIN Marie	18-11	PAVY Ida	24-02
BOURDREL Moïse	27-04	PENNE Marie	26-06
BUIRE Angèle	16-10	PRUVOST Marie	21-07
CADART Alexandre	31-03	PRUVOST Angèle	06-01
DEFRANCE Angèle	12-06	PRUVOST Charles	17-10
DEMARTHE Jeanne	02-02	RAOULT Céline	21-06
GAILLARD Marcel	04-05	ROBILLIART Yvonne	05-04
GASPARD Elise	09-05	ROCHE Camille	02-11
GERVOIS Marie	03-09	ROGER François	24-12
GOZET Léa	18-01	SCAT Maurice	06-12
GOZET Louis	25-01	TABART Alphonsine	23-07
HANNOTEL Léon	11-09	TETART Germain	21-08
HERLEN Augustin	08-11	TROLET Alfred	16-02
LABITTE Augustin	03-07	TROLET Suzanne	28-07
LAURENT Ida	14-02	VANDOMME Léon	22-05
LECIGNE Marie	17-03	WACQUEZ Fernand	14-09

DECES :

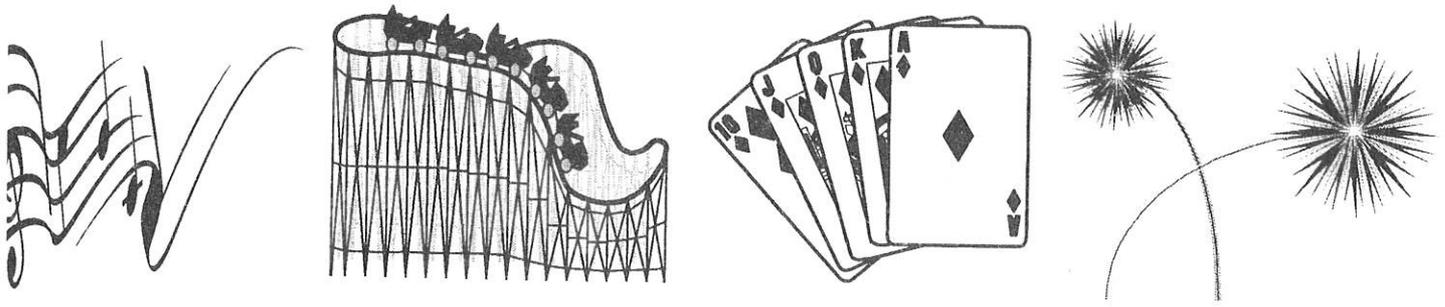
Ils sont décédés il y a 100 ans.

BOURDREL Moïse	28-08	HANNOTEL Léon	13-09
CARON Zélie	21-01	HERLEN Augustin	10-06
CHEVALIER Marie	02-07	HERLEN Henri	21-04
CHOQUET Alexandre	14-12	HERLEN Ida	06-02
CORDONNIER Rosalie	30-04	JOLY Céline	10-04
DEBOUT Jean	03-05	LABITTE Augustin	28-09
DELAYEN Angélique	30-04	LIGNOT Marie	20-04
DELAYEN Marie	24-06	MINET Eléonore	22-02
DELPLACE Amand	03-12	PENNE Marie	14-10
DELPLACE Flore	13-11	ROBILLIART Emile	18-06
DELVART Victoire	08-11	ROBILLIART Yvonne	27-07
DUFOUR Adèle	05-06	SCAT Maurice	12-12
FLAMENT Pierre	23-06	TETART Germain	25-09
GAMBLIN Marie	15-07	TROLET Alfred	24-10
GASPART Elise	30-06	TROLET Eugène	05-09

MARIAGES :

Ils se sont dits "OUI", il y a 100 ans.

DENOEU Mari	et	DAMERMANT Marie	le 04-04
BENCTEUX Désiré	et	TABART Joséphine	le 29-04
EVERWYN Pierre	et	MAMETZ Flore	le 31-04
GODART Louis	et	LIGNOT Félicie	le 22-07
JOLY Constant	et	CHRETIEN Irma	le 29-07
DEHESTRU Alexandre	et	DELEHEDDE Marie	le 27-09
BRICHE Adolphe	et	ANSEL Maria	le 30-09
CUVELMIER Aristide	et	LEGRIS Elise	le 11-10
BECQUART Emile	et	BECQUART Clémence	le 22-11



CALENDRIER DES FÊTES 1999

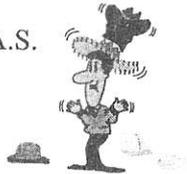
JANVIER

Samedi 2 VOEUX DU MAIRE
Salle des Fêtes à partir de 19 H 00

Samedi 23 ASSEMBLEE GENERALE
Salle de Réunion Carabiniers de Mametz
à partir de 19 H 00

Samedi 30 CONCOURS DE CARTES
Salle Charlet

Dimanche 31 THEÂTRE
Salle des Fêtes au profit du C.C.A.S.



FEVRIER

Samedi 6 COUSCOUS
Salle de Rebecques Sapeurs-Pompiers

Dimanche 7 CONCOURS DE CARTES
Salle des Fêtes Club du 3^{ème} Age

Samedi 20 JARDINS OUVRIERS
Salle de Réunion

Dimanche 21 ASSEMBLEE GENERALE
Salle de Réunion ACPG-CATM-TOE

Samedi 27 LOTO CARNAVAL
Salle des Fêtes Ecole de Mametz



MARS

Samedi 6 MOULES-FRITES
Salle de Rebecques ACPG-CATM-TOE

Dimanche 7 CARNAVAL
Salle des Fêtes Ecole de Crecques
et Ecole de Marthes

Samedi 13 LOTO E.S.M.R.
Salle de Rebecques

Mardi 16 ASSEMBLEE GENERALE
Salle des Fêtes Club du 3^{ème} Age

Samedi 20 OPERATION
VILLAGE PROPRE

Samedi 20 RALLYE CARTO
Salle des Fêtes Carabiniers de Mametz

Samedi 27 OUVERTURE
DE LA PECHE EN RIVIERE

Samedi 27 REPAS DANSANT
Ecole de Marthes

Dimanche 28 STAGE
Terrain de V.T.T. DE COMMISSAIRES DE PISTE,
STAGE ECOLE DE CONDUITE
de 9 H à 18 H



AVRIL

Dimanche 25 GEAI DE MAMETZ
Pub Sabine TIR INTER-SOCIETES
Carabiniers de Mametz

Vendredi 30 COUSCOUS
Salle de Rebecques E.S.M.R.



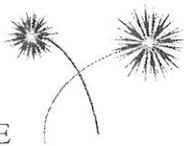
MAI

- Dimanche 2 FÊTE DU TRAVAIL
Mairie Réception des Décorés 
- Mardi 4 REPAS
Salle Charlet du Club du 3^{ème} Age
- Samedi 8 COMMEMORATION ARMISTICE
Remise des décorations
- Samedi 8 BANQUET
Salle des Fêtes ACPG-CATM-TOE
- Samedi 8 OUVERTURE DE LA PÊCHE
Etang de Crecques AU BROCHET
- Jeudi 13 GEAI DE MARTHES
« Cochon grillé » Mametz Gym Form'
TIR INTER-SOCIETES
Carabiniers de Marthes
- Samedi 15 FÊTE DU JEU
Salle des Fêtes ACE - Zone de la Lys
- Dimanche 23 GEAI DE CRECQUES
TIR INTER-SOCIETES
Carabiniers de Crecques
- Dimanche 23 BALL-TRAP
Société de Chasse de Mametz
- Samedi 29 FÊTE DE L'ACE
Salle des Fêtes

JUIN

- Samedi 5 TOURNOI JEUNES A.DELANNOY
- Samedi 5 FETE NATIONALE DE LA PECHE
Etang de Crecques
- Dimanche 6 FETE NATIONALE DE LA PECHE
Etang de Crecques
- Dimanche 6 4^{ème} BROCANTE
- Samedi 19 DISTRIBUTION DES PRIX
Ecole de Mametz 
- Dimanche 20 DISTRIBUTION DES PRIX
Ecole de Marthes 
- Samedi 26 DISTRIBUTION DES PRIX
Ecole de Crecques 

JUILLET

- Dimanche 4 CONCOURS DE PÊCHE
Rivière
- Mardi 13 BAL POPULAIRE
Crecques FEU D'ARTIFICE 
- Mercredi 14 FETE NATIONALE
Animation pour les enfants
- Mercredi 14 CONCOURS DE TIR
Carabiniers de Crecques
- Samedi 24 FÊTE DU FOOTBALL
Stade A.Delannoy 
- Dimanche 25 FETE DU FOOTBALL
Stade A.Delannoy

AOÛT

- Dimanche 1 4^{ème} WEEK-END COMMERCIAL
Stade de Crecques
- Dimanche 8 MOB-CROSS et MINI-CROSS
Terrain de V.T.T. de 9 H à 20 H
- Dimanche 15 BALL-TRAP
Crecques des Anciens Combattants du Front
- Dimanche 22 ELIMINATOIRES TOURNOI
Stade A.Delannoy DE FOOTBALL SENIOR A
- Samedi 28 TOURNOI DE FOOTBALL
Stade A.Delannoy SENIOR A
- Dimanche 29 FINALE TOURNOI DE
Stade A.Delannoy FOOTBALL SENIOR A 



SEPTEMBRE

Dimanche 5 DUCASSE DE MARTHES
Animée par les Carabiniers de Marthes

Samedi 11 COUSCOUS
Salle Charlet

Dimanche 12 DUCASSE DE MAMETZ
CONCOURS DE TIR
Carabiniers de Mametz



Vendredi 17 MARATHON DE PECHE
Samedi 18 au profit du Téléthon :
Dimanche 19 CARPES DE NUIT
Étang de Crecques



Samedi 18 MARATHON DE PECHE
Dimanche 19 au profit du Téléthon
PECHE EN RIVIERE

Dimanche 19 DUCASSE DE CRECQUES

OCTOBRE

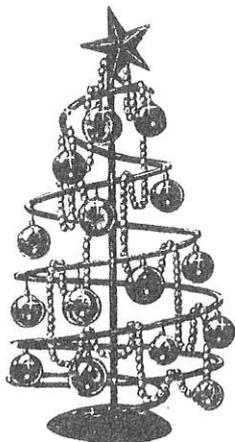
Dimanche 3 BANQUET DES AÎNES
Salle Charlet

Samedi 16 BANQUET INTER-SOCIETES
Salle de Rebecques
Société de Pêche,
Anciens Combattants du Front

Mardi 19 VERRE DE L'AMITIE
Salle des Fêtes
Club du 3^{ème} Age



Dimanche 24 CONCOURS DE CARTES
Salle des Fêtes
ACPG-CATM-TOE



NOVEMBRE

Samedi 6 ASSEMBLEE GENERALE
Carabiniers de Crecques
à partir de 19 H 00

Samedi 6 CONCOURS DE CARTES
Ecole de Crecques



Jeudi 11 ANNIVERSAIRE ARMISTICE
Mametz

Jeudi 11 BANQUET ACPG-CATM-TOE
Salle des Fêtes

Samedi 13 MOULES-FRITES
Salle de Rebecques
E.S.M.R.

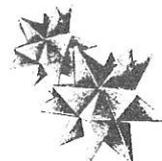
Samedi 20 CONCOURS DE TIR
Salle des Fêtes
Carabiniers de Mametz
à partir de 17 H 00

Jeudi 25 ASSEMBLEE GENERALE
Salle Charlet
La Truite Mametzienne

Samedi 27 BANQUET
Salle des Fêtes
DES SAPEURS-POMPIERS



DECEMBRE



Vendredi 3 et Samedi 4 TELETHON

Samedi 11 ARBRE DE NOËL
Salle des Fêtes
Ecole de Mametz

Dimanche 12 ARBRE DE NOËL
Ecole
Ecole de Marthes



Vendredi 17 ARBRE DE NOËL
Salle des Fêtes
Enfants des Ecoles

Samedi 18 ARBRE DE NOËL
Ecole de Crecques
MARCHE DE NOËL

Samedi 18 CONCOURS DE CARTES
Salle des Fêtes
E.S.M.R.



Dimanche 19 ARBRE DE NOËL
Salle des Fêtes
E.S.M.R.

Jeudi 23 et Jeudi 30 TREVE DE NOËL
du Club du 3^{ème} Age

Vendredi 31 REVEILLON DE L'AN 2000

A votre service!

Mairie de Mametz : ☎ 03-21-39-07-05 Fax : 03-21-93-56-87

Ouverte : Du Lundi au Vendredi de 14 H à 18 H
Le Samedi de 9 H à 12 H

Syndicat des Eaux et d'Assainissement. ☎ 03-21-39-28-90

Permanence le Jeudi de 18 H à 19 H

Point d'Information Touristique. ☎ 03-21-12-10-12

Ouvert :

Du Lundi au Vendredi de 14 H à 18 H

Le Samedi de 15 H 30 à 17 H 30

En saison touristique, ouvert :

Du Lundi au Vendredi de 14 H à 18 H

Le Samedi de 15 H 30 à 18 H

Le Dimanche de 10 H à 13 H

Fermé le Jeudi

Permanences Maire et Adjoint :

• *Pour tout problème d'ordre général :*

Monsieur le Maire chaque samedi de 10 H à 11 H

1^{ER} Adjoint : FAUCON Francis chaque lundi de 18 H 30 à 19 H 30

2^{ème} et 4^{ème} Adjoint : LABITTE Augustin ou FAUCON Régis chaque mercredi de 18 H 30 à 19 H 30

• *Pour tous les Permis de Construire, Certificats d'Urbanisme et Plan d'Occupation des Sols :*

3^{ème} Adjoint : MACHEN Philippe chaque samedi de 11 H à 12 H

• *Pour le C.C.A.S. :*

Madame POISSONNIER recevra chaque 2^{ème} jeudi du mois de 14 H à 16 H.

COMMUNIQUE

Avis aux nouveaux habitants :

Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en Mairie munis du Livret de Famille, de la Carte Nationale d'Identité, des Carnets de Vaccination des enfants.

Inscriptions sur les listes électorales :

Il est rappelé qu'au terme de l'article L.9 du Code Electoral, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire. Les personnes remplissant les conditions pour être électeurs et qui ne seraient pas inscrites sur les listes électorales pour quelques raisons que ce soit ou qui ont changé de domicile ou de résidence, doivent demander leur inscription. Les Mametziens qui ont changé de domicile à l'intérieur de la Commune sont priés de le signaler en Mairie. Les demandes d'inscriptions seront reçues dans les Mairies toute l'année et jusqu'au 31 Décembre. Les électeurs déjà inscrits sur les listes électorales n'ont aucune formalité à accomplir s'ils n'ont pas changé de domicile.

PERMANENCES

Assistante Sociale du Département :

1^{er} et 3^{ème} mardi du mois de 9 H à 11 H au C.C.A.S. Bld de Gaulle à Aire-sur-la-Lys ou Tel au 03-21-38-11-25

Caisse d'Allocations Familiales de Calais :

Permanence administrative en Mairie d'Aire-sur-la-Lys le 1^{er} vendredi du mois de 14 H à 16 H.

Pour contacter une assistante sociale, téléphoner à la CAF de Longuenesse au 03-21-98-52-66

Caisse de Mutualité Sociale Agricole d'Arras :

Permanence administrative en Mairie d'Aire-sur-la-Lys : le 2^{ème} et 4^{ème} du mois de 9 H 45 à 12 H.

Permanence de l'assistante sociale en Mairie d'Aire-sur-la-Lys : le 3^{ème} vendredi du mois de 10 H à 12 H ou téléphoner au 03-21-38-29-69, le lundi entre 9 H et 12 H ou le jeudi entre 9 H et 10 H.

Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Calais :

Un agent d'accueil est en Mairie de Théroutte le lundi entre 14 H 30 et 16 H 15.

Il est au C.C.A.S. d'Aire-sur-la-Lys le lundi, mardi, jeudi de 8 H à 11 H 45, le vendredi de 8 H à 11 H 45, de 13 H 30 à 16 H.

Permanence de l'assistante sociale au C.C.A.S. Bld de Gaulle à Aire-sur-la-Lys le vendredi entre 9 H et 11 H 30.

Demandeurs d'emploi :

Pour s'inscrire ou se réinscrire comme demandeur d'emploi, téléphoner au 0 801 62 10 10 du lundi au vendredi de 8 H 30 à 12 H et de 14 H à 17 H.